

Répression et censure : l'Internet et les médias privés dans le collimateur de la junte en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Par Sékou Chérif Diallo

Depuis le putsch militaire du 5 septembre 2021, la Guinée s'enlise dans un régime autoritaire sous la coupe de la junte conduite par le colonel Mamadi Doumbouya, fraîchement autoproclamé Général de corps d'armée. La population guinéenne, qui espérait une transition rapide vers un pouvoir civil démocratiquement élu, a vu ses attentes anéanties par la spirale dictatoriale imposée par le nouvel homme fort du pays et son cercle restreint.

La junte au pouvoir multiplie les violations des libertés fondamentales, à commencer par la liberté de la presse et d'expression, socle de toute démocratie. Sous la férule du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), l'appareil judiciaire est dévoyé pour museler toute opposition. En deux ans, de nombreuses figures de la société civile et leaders de l'opposition ont ainsi été arbitrairement appréhendés, jetés en prison, quand elles n'étaient pas

contraintes à l'exil.

Les médias indépendants et les journalistes sont dans le collimateur du pouvoir. Le CNRD impose une chape de plomb sur l'information, étouffant le paysage médiatique et la liberté de la presse. Tout article ou reportage critiquant le régime s'expose à la censure et aux représailles. Cette politique de muselage conduit de nombreux organes de presse à l'asphyxie économique.

Depuis fin novembre 2022, la liberté de la presse est gravement menacée en Guinée. Les signaux de plusieurs radios indépendantes comme FIM FM, Djoma FM, Espace FM et Évasion sont brouillés, rendant leurs programmes inaudibles. Selon l'Union des radios et télévisions libres de Guinée (URTELGUI), ces brouillages sont délibérés et probablement perpétrés par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT). Les chaînes de télévision Djoma, Evasion et Espace ont été arbitrairement retirées des bouquets de Canal+ et StarTimes pour de vagues motifs de "sécurité nationale".

Le 18 janvier 2024, la Maison de la presse à Conakry a été prise d'assaut par les forces de l'ordre, qui ont séquestré une trentaine de journalistes à l'intérieur. Neuf reporters présents aux alentours ont également été appréhendés puis relâchés. La veille, les radios Espace FM et FIM FM, brouillées depuis des semaines, ont été piratées afin de diffuser des chants nationalistes (militaires) plutôt que leurs programmes habituels.

Sekou Jamal Pendessa, secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG), est incarcéré depuis le 19 janvier 2024. Inculpé le 22 janvier pour "participation à une manifestation interdite" et "publication de données menaçant la sécurité", il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Conakry. Son arrestation s'inscrit dans un climat de répression généralisée de la liberté d'expression et de réunion pacifique en Guinée, un climat de

terreur généralisé envers les médias critiques du régime : restrictions récurrentes à l'accès à internet, censure des médias, arrestations de journalistes.

Face à cette escalade répressive marquée par la censure et les restrictions d'accès à l'information, Reporters sans frontières (RSF) et Amnesty International dénoncent ces entraves répétées à l'information plurielle constituant de "graves atteintes à la liberté d'informer" et condamnent la dérive autoritaire des autorités guinéennes et leur volonté manifeste de faire taire toute opposition.

La Haute Autorité de la Communication (HAC), aux côtés de la justice du CNRD, est devenue l'un des instruments de la répression. Elle convoque régulièrement les journalistes pour les intimider. Le message est clair : les "lignes rouges" fixées par le CNRD, qui sont autant de limites à la liberté de la presse, ne doivent pas être franchies.

Autre stratégie dictatoriale visant à entraver l'information : les autorités imposent des restrictions récurrentes à l'accès à Internet et aux réseaux sociaux. Ces limitations portent une grave atteinte à des outils devenus indispensables pour informer et s'informer. Ce blocage à répétition "déconnecter tout le monde pour mieux régner" traduit les inquiétudes du régime face aux informations échappant à son contrôle. En effet, sans le recours à un réseau privé virtuel (VPN), les plateformes de Meta (WhatsApp, Messenger, Facebook, Instagram) et de ByteDance (TikTok) sont inaccessibles dans le pays depuis le 24 novembre dernier. Ce "verrouillage numérique" vise clairement à couper les citoyens des canaux d'information critiques du gouvernement.

Face à la gravité toujours croissante des atteintes à la liberté de la presse et au droit à l'information, la junte au pouvoir continuant d'accentuer la répression, seule une large mobilisation citoyenne semble en mesure de freiner cette dérive autoritaire et d'accélérer le retour à l'ordre

constitutionnel. Le pays gagnerait à voir l'opposition politique et les organisations de la société civile s'unir pour former un front démocratique visant à dénoncer fermement les exactions du régime et défendre les droits fondamentaux bafoués du peuple de Guinée.



Sékou Chérif Diallo
Fondateur/Administrateur www.guineepolitique.com

22 janvier 2007: chronologie d'une tuerie organisée

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Par **Sékou Chérif Diallo**

Cette image a marqué les esprits. Nous sommes le 22 janvier 2007, une date funeste dans l'histoire de la Guinée. Ce jour-là, une marée humaine envahit pacifiquement les rues de Conakry, scandant un slogan qui résonne encore : "Nous voulons le changement". Mais la manifestation tourne brutalement à la tragédie. Face à la foule désarmée, les forces de l'ordre ouvrent le feu sans retenue. C'est un massacre.

Dix-sept ans après, ce dramatique événement hante encore la mémoire collective. Les autorités restent silencieuses, laissant les familles des victimes dans l'attente d'une reconnaissance et d'une justice qui ne viennent pas.

A l'heure où la Guinée amorce une transition incertaine, il est plus que jamais nécessaire de faire la lumière sur ces violations des droits de l'Homme, et sur les nombreux autres épisodes sanglants qui ont jalonné l'histoire récente du pays. C'est une question de devoir de mémoire autant que de justice.

Dix-sept ans après cette sanglante répression, il est temps de faire la lumière sur les dramatiques événements survenus en ce début d'année 2007. Retour sur une période tragique dont les blessures peinent à se refermer.

ANNONCE D'UNE GREVE GENERALE

Le 2 janvier 2007, les principales centrales syndicales guinéennes, notamment la CNTG/USTG, l'ONSLG et l'UDTG, déposent un préavis de grève illimitée à compter du 10 janvier. Cette décision fait suite aux nombreuses dérives du régime en place :

- Ingérences répétées du chef de l'État dans le pouvoir judiciaire, se traduisant par des libérations illégales de citoyens en conflit avec la loi
- Endettement excessif auprès de la Banque centrale

menaçant la stabilité monétaire du pays

- L'incapacité du gouvernement à arrêter la dépréciation continue du franc guinéen qui aggrave l'inflation et la chute du pouvoir d'achat des populations en général et des travailleurs en particulier
- Atteintes répétées aux droits syndicaux et au principe de leur indépendance par rapport au pouvoir politique
- Dérive autoritaire du président de la République allant à l'encontre de ses devoirs constitutionnels

Face à ces nombreux manquements et à l'indifférence des contre-pouvoirs institutionnels, la société civile guinéenne choisit légitimement la voie de la contestation sociale pour opposer son refus à la dérive du régime.

10 JANVIER : DÉBUT DE LA GREVE

10 janvier : Le mot d'ordre de grève de l'intercentrale CNTG/USTG, élargi à l'ONSLG et à l'UDTG, est largement suivi sur toute l'étendue du territoire national. Les transports urbains et interurbains sont paralysés. Boutiques, magasins, marchés, supermarchés et restaurants sont restés fermés. Les ministères, banques, assurances, entreprises du secteur public et privé, compagnies minières, gares routières sont paralysés. Quelques compagnies aériennes annulent leurs vols en direction de Conakry.

12 janvier : Les leaders de la centrale syndicale sont reçus par le Président de la République. Ce dernier leur demande de lui faire des propositions écrites. Le même jour, vers 20h, des émeutes sont enregistrées sur le tronçon Hamdallaye-Bambeto-Cosa. Des jeunes manifestants, révoltés de voir circuler des taxis et des magbanas, érigent des barricades et lancent des cailloux sur ces véhicules.

13 janvier : Au siège de l'USTG, un comité de réflexion peaufine le document à remettre au Président de la République. Dans l'après-midi, sept jeunes sont arrêtés par les agents de

la CMIS au siège du Conseil national des organisations de la société civile à Dixinn Bora. Ils seront libérés vers 1h du matin après plusieurs tractations et négociations entre les forces de l'ordre et les leaders syndicaux.

15 janvier : Le gouverneur de la ville de Conakry, Amadou Camara, interdit la marche pacifique du Conseil national des organisations de la société civile à laquelle avaient adhéré 14 partis politiques de l'opposition. Le même jour, les mouvements de protestation embrassent la commune de Matoto. Vers 17h, la secrétaire générale de la CNTG, Hadja Rabiadou Serah Diallo et le secrétaire général de l'USTG, Ibrahima Fofana, sont reçus pour une deuxième fois par le Président de la République. Les syndicalistes remettent au Président le document de proposition de sortie de crise qu'il leur avait réclamé, lors de la rencontre du vendredi 12 janvier. Quatre points meublent ce document :

- Premièrement, la mise en place d'un gouvernement de large consensus, dirigé par un chef de gouvernement.
- Deuxièmement, le respect du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.
- Troisièmement, le soutien du pouvoir d'achat des populations en général et des travailleurs en particulier.
- Quatrièmement, l'application intégrale des accords signés entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.

16 janvier : Les turbulences continuent à Conakry et à l'intérieur du pays. Dans la journée, les leaders syndicaux rencontrent les imams à la mosquée Fayçal pour leur remettre le document de proposition de sortie de crise, déposé la veille auprès du Président, et les exhorter à intervenir auprès du chef de l'État.

17 janvier : Dès 10h, une foule de manifestants, avec à leur tête les responsables syndicaux, scandent en chœur « Nous voulons le changement », prennent le départ à la Bourse du travail pour le Palais du peuple. Huit syndicalistes sont arrêtés, puis libérés et conduits à l'Assemblée nationale. Pendant ce temps, à Kaloum, les forces de l'ordre ont du fil à retordre avec les jeunes manifestants. À 20h, les syndicalistes se rendent au camp Samory Touré pour rencontrer le Général Kerfalla Camara, chef d'état-major de l'armée.

18 janvier : Des violents affrontements entre forces de l'ordre et manifestants sont enregistrés dans la haute banlieue de Conakry, notamment le long de la route Le Prince et au rond-point de Hamdallaye. De nombreux manifestants sont arrêtés.

19 janvier : Le président Lansana Conté limoge le ministre des Affaires présidentielles Fodé Bangoura qui avait fait arrêter Mamadou Sylla.

22 janvier : La grande tuerie. Il est 8h du matin, ce 22 janvier. Les habitants des quartiers de la banlieue de Conakry (Wanindara, Cosa, Bambeto, Dar-es-Salam...), envahissent la route Le Prince. Hamdallaye et Hafia se joignent au mouvement. La première confrontation, au poste de gendarmerie de l'escadron mobile n°2 de Hamdallaye, un agent de la sécurité tire à bout portant sur un jeune manifestant. La première victime est enregistrée. Scandant des slogans demandant le départ du président Lansana Conté, on pouvait entendre : "À bas la dictature ! Nous voulons le changement !". Dès 11h du matin, toutes les artères des communes de Ratoma et Matoto étaient bondées de manifestants.

Selon une source hospitalière, cette seule journée du lundi 22 janvier avait enregistré plus d'une centaine de morts et 250 blessés.

Selon un rapport publié par le ministère de l'Intérieur et de

la Sécurité et présenté le 2 mai à la télévision d'État par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Justin Morel Junior, ces événements ont fait 137 morts et 1 667 blessés entre le 22 janvier et le 26 février. Par contre, d'autres sources indépendantes donnent un bilan plus important.

27 janvier : Les syndicats et le gouvernement s'accordent sur la nomination d'un Premier ministre avec le rôle de chef de gouvernement. Les syndicats suspendent la grève générale.

9 février : L'Union européenne, rejointe par la plupart des pays européens, se félicite de l'accord entre les syndicats et le gouvernement et « demande au gouvernement un éclaircissement sans réserve des circonstances de ces décès [pendant les manifestations] et des poursuites judiciaires contre les coupables».

Le même jour, le président Conté nomme Eugène Camara au poste de Premier ministre. Cette nomination d'un proche de Lansana Conté est rejetée par les syndicats et l'opposition dans leur ensemble, qui relancent la grève le 10 février.

11 février : Après l'enregistrement de plus d'une centaine de morts le 22 janvier et après, l'intersyndical exige pour la première fois le départ du pouvoir du président Lansana Conté.

12 février : Le président décrète l'état de siège, impliquant un couvre-feu de 20h à 6h du matin et de 6h à 16h sur l'ensemble du territoire. Toutes les manifestations, cortèges, rassemblements sont interdits. Les forces de l'ordre sont autorisées à arrêter toute personne dont l'activité présente un danger pour la sécurité publique et à mener en tout lieu des perquisitions de jour et de nuit.

16 février : L'Union africaine adopte une résolution condamnant l'usage excessif de la force et demande une enquête indépendante sur les violences.

17 février : Alors que les syndicats ont rompu les négociations, une délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, présidée par l'ancien dirigeant nigérian Ibrahim Babangida, arrive à Conakry.

18 février : La période du couvre-feu est désormais de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire national. Les organisations de la société civile dénoncent les arrestations de centaines de sympathisants et militants de l'opposition par les forces de police et de gendarmerie.

25 février : Le président Lansana Conté accepte, sous la pression de la CEDEAO, le remplacement du Premier ministre Eugène Camara par une personnalité choisie sur une liste de 4 candidats désignés par les syndicats et la société civile. La grève générale est suspendue.

26 février : Lansana Kouyaté est nommé Premier ministre, chef du gouvernement.

Dix-sept ans après

Les massacres et violences perpétrés en Guinée sont le résultat de décennies d'impunité caractéristique des régimes politiques successifs. Du massacre du 28 septembre 2009 sous la junte militaire de Dadis Camara aux tueries sous Alpha Condé, et celles d'aujourd'hui sous Mamadi Doumbouya, ces crimes restent trop souvent impunis.

Pour honorer la mémoire des victimes et oeuvrer à une véritable réconciliation nationale, il est essentiel de lutter contre l'amnésie collective et de rappeler ces événements tragiques. Une justice transitionnelle permettrait de reconnaître les souffrances endurées par toutes les victimes de violations des droits de l'Homme depuis l'indépendance du pays.

Seule une approche réparatrice, accordant une juste place à la vérité et à la mémoire, peut panser les plaies du passé et

jeter les bases d'un avenir commun apaisé pour le peuple de Guinée.

Plus jamais ça

Pour un devoir de mémoire



Sékou Chérif Diallo

Fondateur/Administrateur www.guineepolitique.com

Kouroussa: les racines et les manifestations du malaise social guinéen

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024





Chronique

Les faits : *Le 17 avril 2021, une manifestation éclate dans la ville de Kouroussa. Des orpailleurs revendiquent un site d'exploitation concédé à la société Kouroussa Mining. Bilan : deux morts, plusieurs blessés, la résidence du préfet et le domicile du maire saccagés.*

Parti pris. Si les manipulations des communautés et le recours à l'ethno stratégie sont les recettes les plus partagées par les autorités guinéennes, il est toutefois, difficile d'anticiper les réactions des populations guinéennes, même des plus fidèles partisans, quand la misère généralisée semble élire domicile en Guinée depuis l'arrivée au pouvoir d'un certain Alpha Condé. Ces populations de l'intérieur du pays qui payent au plus fort l'errance sans visibilité de la gouvernance actuelle et qui, jusque-là semblent se résigner en attendant la « révolution » venir de Conakry, commencent à cerner les enjeux globaux de la politique et de ses impacts sur le quotidien du citoyen. Cette fois-ci, elles semblent déterminer à jouer leur partition en refusant de se laisser « berner autrement » (en réponse au slogan « Gouverner autrement »). Conscientes de l'illégitimité des autorités issues de la forfaiture du 3^{ème} mandat, les catégories socioprofessionnelles comptent maintenir la pression jusqu'à la satisfaction de leurs revendications sectorielles. Pour ce faire, certaines n'hésitent pas à user du chantage si nécessaire pour faire plier les imposteurs en quête de légitimité.

Quand les populations réclament de l'électricité, le

gouvernement et son président augmentent la puissance (en kWh) des promesses avec une aisance consternante dans l'art de mentir sans sourciller. Quand ces mêmes populations réclament des écoles, des hôpitaux, des routes, ils s'empressent d'envoyer des missions de terrain pour le rituel d'enfumage de la « pose de la première pierre » et jamais une deuxième. Quand elles dénoncent la violation des lois de la république, ils répliquent par la violence d'état et s'activent (aidés par une horde de courtisans du net) pour entretenir leur « *jardin ethnique fleuri de Alpha* », qui est sans doute la seule réussite en 10 ans d'égarément de la république avec une unité nationale qui se fissure chaque jour davantage. Alpha Condé et son parti ont toujours entretenu l'illusion de détenir un bastion politique « imprenable » qui serait la Haute Guinée. Si dans les années 90, cette revendication était légitime et qu'il (Alpha Condé) pouvait continuer depuis la France à faire croire au monde entier qu'il était la seule alternative au régime militaire, il est évident que l'entrée en scène de nouveaux acteurs avec de nouvelles offres politiques depuis le début des années 2000 a été un grand désenchantement pour un parti (RPG) piloté de l'extérieur par une figure vestige du monde d'hier qui a montré ses limites à pouvoir s'adapter à cet environnement nouveau où on assiste sans cesse à l'émergence de nouveaux paradigmes politiques et une nouvelle façon de faire de la politique. Cette région de la Haute Guinée, comme toutes les régions d'ailleurs du pays, sont aujourd'hui des espaces géographiques et politiques partagés où le pluralisme politique est réel car les populations dans leur grande majorité commencent à comprendre les enjeux liés au choix éclairé des dirigeants. Le seul paramètre qui explique la survivance de cette illusion de bastion imprenable est la fraude électorale ou l'art de trafiquer la volonté des populations exprimée dans les urnes. Les populations choisissent et les arbitres électoraux désignent les vainqueurs. D'où ce manque de légitimité dont souffrent les dirigeants du pays et qui est un handicap majeur pour un régime même si les acteurs concernés entretiennent un semblant

d'autorité.

Distributeur automatique de promesses

Très généreux en promesses dont la formulation porte en elle-même les germes de la rodomontade politique, le responsable du *squat* de Sekoutoureya est aujourd'hui rattrapé par cette manipulation à outrance qui est sa marque de fabrique assez désuète d'ailleurs parce qu'elle a fini par décrédibiliser la parole de l'homme d'état qu'il est censé incarner.

Pour vendre la forfaiture du 3ème mandat, ils n'ont pas hésité de rééditer les mêmes promesses complètement saugrenues de 2010 qui, à force de les radoter, sans gêne et sans résultats observables, sont devenues aujourd'hui des classiques de gags politiques en Afrique. De l'usine de bonbons pour les enfants (qui d'ailleurs attendent toujours le premier bonbon) aux logements sociaux qui sont restés à l'étape « pose de la première pierre », Alpha Condé qui s'est révélé être un distributeur automatique de promesses (DAP) est aujourd'hui la risée des réseaux sociaux pour le caractère risible dans la formulation de ses promesses.

Après 10 ans d'apprentissage à sekoutoureya, l'incohérence dans les choix des politiques publiques, les faibles capacités de mobilisation des ressources et la médiocrité des prestations d'une administration publique nourrie par des théories anachroniques sur la gestion publique ont fini par conforter les sceptiques dans leur position critique sur les qualités très discutables de dirigeant de l'actuel occupant illégal de sekoutoureya.

Pendant toute cette période d'égarement de la république qui semble sans fin (même si des signes apparaissent aujourd'hui et permettent une comparaison avec certains évènements majeurs qui ont abouti à des changements de régime), les populations guinéennes quant à elles, ont été englouti par une coulée de boue politique jamais enregistrée dans le pays. Un torrent de

manipulations multidimensionnelles sans précédent a déferlé sur la Guinée réveillant sur son passage les stigmates de la division semée et entretenue au lendemain des indépendances. Des pratiques politiques d'un autre âge refont surface avec un objectif qui est celui d'instaurer la terreur pour contraindre les citoyens à l'obéissance au monarque illégitime.

Détournements de deniers publics et misère des populations

Pourtant, les conséquences de la forfaiture du 3ème mandat étaient prévisibles. Un régime qui a été incapable de mobiliser et de sécuriser des ressources internes et externes en 10 ans pour financer son plan de développement, sera dans l'incapacité de faire tourner une machine d'Etat dans un contexte de réajustement des priorités chez les traditionnels partenaires au développement et chez les « amis » du monarque, affairistes miniers (ceux qui ont tiré le gros lot lors de la foire aux permis d'exploitation minière organisée à huis clos au lendemain de l'accession au pouvoir de Alpha Condé). Au détriment des petits exploitants (orpailleurs), le gouvernement n'hésite pas à vendre tout et n'importe quoi au plus offrant, quitte à sacrifier le développement des collectivités locales pour plusieurs décennies à cause du caractère contraignant des contrats pluriannuels signés par les dirigeants actuels.

Aujourd'hui la corrélation est évidente entre les multiples scandales de détournements de deniers publics et la faible capacité de l'Etat à fournir des services sociaux de base aux populations guinéennes. Plus le scandale financier est important plus la personne présumée coupable reçoit le soutien du gouvernement et en premier lieu Alpha Condé. Et le comble du « Sahara » judiciaire dans ce pays, ils sont capables d'engager une procédure judiciaire contre les lanceurs d'alerte. La diligence avec laquelle la machine judiciaire s'emballe dans ce genre de dossier est tout simplement

effarant.

Les évènements de Kouroussa sont la résultante d'une gouvernance économique gangrenée par la corruption et les détournements de deniers publics. Du train de vie ostentatoire des dirigeants du pays, à la misère des populations, les compétences reconnues de manipulateur du monarque illégitime ne suffiront pas à maintenir ces populations dans l'ignorance. L'inégale redistribution des richesses issues du sous-sol guinéen, injustement accaparées par les autorités publiques et leurs « amis » miniers et le manque d'accompagnement des petits exploitants locaux, poussent les populations locales à réclamer de sites d'exploitation et à défendre cette économie de survie pour plusieurs familles.

Le problème est à Sekoutoureya et « la solution est entre nos mains ».



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Alpha Condé, «Après moi le déluge»

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Désigné candidat du RPG pour un troisième mandat présidentiel lors du [congrès du parti](#) tenu à Conakry ce jeudi 6 octobre 2020, Alpha Condé hésite à faire le saut dans l'inconnu.

À 82 ans, l'ex prisonnier politique compte entamer une carrière d'autocrate. Quelle triste trajectoire d'un homme politique africain qui a été longtemps perçu comme une alternative crédible pour l'instauration de la démocratie en Guinée. À 82 ans, il n'aura ni le temps ni les moyens ni la légitimité pour diriger un pays qu'il a contribué à affaiblir sur tous les plans.

Lansana Conté faisait cet effort de se conformer au jeu démocratique en préservant les bases de la légalité institutionnelle. Avec Alpha Condé, l'homme de droit, c'est l'hécatombe institutionnelle avec une flagrance jamais égalée dans la violation des lois de la république et un archaïsme jamais atteint dans les pratiques de gouvernance.

L'ancien opposant historique a réussi la reconversion la plus triste pour un homme politique. L'homme a tout perdu. En plus d'endosser la responsabilité des centaines de morts, tués pour la plupart dans des manifestations politiques, il a perdu la sympathie de tous ces africains qui se sont levés, ont manifesté, ont écrit, ont chanté pour dénoncer son arrestation et son emprisonnement en 1998 par le régime de Lansana Conté. Aujourd'hui, le régime de Alpha Condé détient le record [d'arrestations extrajudiciaires](#), de kidnapping, de violences policières et d'exactions de la force publique sous toutes ses formes. En quelque sorte, il s'est vengé. Se venger de ses ex-

geôliers ? Non ! Ils sont nombreux à travailler avec lui aujourd'hui. Alors pourquoi un tel acharnement contre ses opposants ?

Sur internet, il a réussi à faire disparaître des recherches « *l'opposant historique* » « *le prisonnier politique victime d'injustice* » et il est aujourd'hui plus facile de trouver dans les résultats de recherches « *Alpha Condé veut un 3ème mandat* » « *manifestants contre Alpha Condé tués* ».

Ce type est malheureux mais avec un égo démesuré qui lui joue des tours, il sombre lentement dans l'irrationnel. Sa mauvaise gestion de l'adversité en politique impacte son jugement au point de réduire tous rapports de forces comme une offense. Il n'hésite pas à utiliser les moyens les plus détestables notamment en surfant sur les sensibilités éthno-régionalistes au risque de fissurer davantage le tissu social. Peu importe la dangerosité de la manœuvre, pour lui, seul le résultat compte.

Ces conseillers sont incapables de lui faire comprendre qu'il est le seul perdant dans son duel avec ses opposants. Ces derniers sont dans leurs rôles et ils n'ont pas de compte à rendre au peuple de Guinée.

Aujourd'hui, le jusqu'au-boutisme du fugitif de [Piné](#) est un signe de désespoir, une attitude d'un kamikaze qui se dit « après moi le déluge ». C'est pour cette raison qu'il faut le stopper car il devient dangereux pour la stabilité du pays.

En revanche, pour ses collaborateurs, c'est le « président parfait ». Non pas parce qu'il est bon pour le pays, mais parce qu'il est le président du laxisme, du laisser-aller, du « laisser-voler », de l'impunité, de la [corruption](#) et des détournements de deniers publics. Il est « parfait » parce qu'il est incompétent. Il est « parfait » parce qu'il gouverne par tâtonnement. Aujourd'hui, le vieux et malheureux président a peur.

Mais, avec les garanties fragiles des courtisans, le pronostic des marabouts, l'attentisme défavorable de la [communauté internationale](#), les prêches de [l'imam de Conakry](#), les centaines de familles endeuillées qui maudissent chaque jour ce régime, son âge et ses maladies connues et cachées, le vieux sait pertinemment que son projet de 3ème mandat est un saut dans l'inconnu. Wait and see !



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

D'une impasse politique à une crise sociale, comment construire le pont consensuel?

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Chronique

Une marmite bouillante, des ingrédients de toutes saisons (cherté de la vie, corruption, l'éducation des enfants compromise, difficultés pour se soigner, le calvaire des citoyens par manque d'infrastructures routières, l'obscurité qui aurait coûté des milliards de francs guinéens) et au milieu des casseroles de la république, un apprenti cuisinier qui joue au Chef. Souffler constamment sur les braises sociales, il en a fait son sport favori. Manipuler le pauvre guinéen pour étouffer toute prise de conscience collective, il n'hésite pas à franchir la ligne rouge. S'il n'est pas stoppé dans sa folie incendiaire, il risque de faire cramer la baraque nationale. Il est le problème, le peuple a la solution.

Erik Neveu dans son ouvrage *Sociologie des mouvements sociaux* souligne qu'une « action collective suppose un travail sur les représentations », autrement dit une nomination et une problématisation d'une réalité sociale. Selon lui, il faut doter la mobilisation d'un langage en transformant le malaise en injustice, le légitimer au regard d'un système de valeurs et de normes.

La mobilisation autour des problématiques qui font consensus, une option à privilégier. L'opposition politique, pour être

plus audible, devrait *désexpertiser* sa communication autour de son offre politique pour faciliter sa compréhension auprès des populations qui ont du mal à cerner certains enjeux nationaux. Dans une interview, le politologue Philippe Braud soulignait « Quand le suffrage universel est le seul moyen légitime d'accéder au pouvoir, il est impossible de tenir aux électeurs le seul langage d'expert. Celui-ci serait inaudible non seulement à ceux qui ont un faible bagage économique ou culturel, mais aussi à tous les citoyens ». Les questions autour d'une constitution, son importance restent pour une majorité de guinéens, un langage extraterrestre. Il faut privilégier plus de pédagogie, plus de proximité et plus d'appels aux émotions des citoyens. Les profils des électeurs sont difficiles à saisir car l'électeur est aussi un citoyen émotionnel. Philippe Braud a tenté d'expliquer les types de profils qu'on pourrait rencontrer. L'auteur de *L'Émotion en politique* note que certains électeurs donnent leurs voix à un candidat familier et rassurant même s'il est peu convaincant. D'autres en revanche, préfèrent le vote sanction. Ces derniers « verront dans le geste électoral le moyen de libérer une agressivité nourrie de frustrations accumulées, d'origine sociale, professionnelle ou même privée ».

Casser l'amalgame par l'éducation électorale

Le rapport de force engagé entre les guinéens qui défendent la démocratie et les autres témoigne de la nécessité d'éducation politique de proximité. C'est assez réducteur que la question de la défense de la constitution soit perçue par la majorité comme une compétition politique entre acteurs. D'ailleurs, c'est la perception préférée des promoteurs de cette forfaiture. Dans une telle configuration, certaines questions méritent une attention particulière. Comment faire comprendre à la majorité que ces promoteurs ne représentent pas 1% de la population guinéenne ? Comment lui faire comprendre qu'il n'y aura pas d'électricité parce que tout simplement le

financement mobilisé est détourné par ce petit groupe ? Comment expliquer à la majorité qu'il est impossible pour un ministre de faire partie des plus riches du pays car son salaire et autres avantages liés à la fonction sont connus ? Comment faire comprendre à la majorité qu'une constitution est la boussole d'une nation ? Comment expliquer à la majorité que la fraude électorale est un détournement de leurs voix ? Et défendre sa voix est une garantie pour voir ses aspirations qui ont motivé son choix, prises en compte.

En dehors des clivages politiques assez prononcés et entretenus par une forte dose d'appréhensions et de mensonges historiques, les problématiques qui font consensus sont légion en Guinée car la pauvreté est la denrée la mieux partagée dans ce pays. C'est l'heure du bilan. Pour contrer l'enfumage d'état en cours sur des projets à venir (sur fond d'ouvrages de maquettistes), il est essentiel de dresser une liste des promesses non tenues par le régime et de travailler sur les éléments de langage dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation citoyenne. En plus de l'argument contre un 3ème mandat pour Alpha Condé, il faut **sensibiliser davantage autour des conditions de vie inacceptables des guinéens dans sa très grande majorité. Établir et expliquer la corrélation entre les scandales financiers (aux ramifications internationales) enregistrés depuis 2010 et la pauvreté grandissante des populations guinéennes, permet de construire un argumentaire solide pour une sensibilisation citoyenne autour de la forfaiture en cours en accentuant le discours sur le risque d'aggravation de cette pauvreté avec un régime qui a déjà montré ses limites.**

Ce "cluster" gouvernemental est dangereux. Nous observons ces derniers temps, la formation d'un "foyer de contagion" par l'achat des consciences autour de Alpha Condé pour « recruter par décret » (pour reprendre l'expression du journal satirique Le Lynx). Face à cette imposture endémique, il est essentiel de marteler cette évidence : ces guinéens qui s'activent et

s'agitent pour faire avaler à la majorité la pilule de la forfaiture usent et abusent de l'argent public.

Démultiplier les « Kankan » et s'inspirer des mobilisations historiques récentes en Afrique

Kankan, les aléas de la sortie de l'hypnose mal négociée

Le signal est donné. C'est toute la Haute Guinée, autrefois fief du pouvoir (la nuance est nécessaire à ce niveau, le RPG a perdu son fief traditionnel depuis très longtemps. C'est par la fraude qu'il entretient cette illusion de base politique locale imprenable) qui se réveille de la longue séance d'hypnose entretenue par Alpha Condé et certains fils de la localité. Les promesses ont une date de péremption car le peuple te rappellera toujours l'échéance.

Les populations de la Haute Guinée observent médusées l'insolente richesse bradée par certains de leurs enfants avec pour seul exploit, avoir réussi ces dix dernières années à manipuler par le mensonge et les fausses promesses toute une région. Ces gens-là ne se battent pas pour une région ou un groupe ethnique. Ils se battent pour leurs propres intérêts.

Les manifestations de ces derniers temps pour réclamer l'électrification de Kankan et la réaction de panique des autorités nationales témoignent **l'importance d'opérer une mutation intelligente des revendications pour une mobilisation générale des populations guinéennes.**

Des exemples africains

Omar el-Béchar et le prix du pain

En triplant le prix de la farine, El-Béchar ne pouvait pas imaginer qu'il allait perdre le pouvoir après 30 ans de règne sans partage. Même si le glaive du pain maudit a été la goutte

qui a fait déborder le vase, il faut rappeler que la situation économique du pays était très difficile.

Mohamed Bouazizi, et le printemps arabe

Les exactions policières de trop. Pour ce jeune vendeur de fruits et légumes tunisien, la coupe des frustrations était pleine ce 17 décembre 2010 quand il se voit confisquer sa marchandise par des policiers. S'immoler par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzid était non seulement un acte de désespoir face à un système oppresseur mais surtout un acte de résistance et de révolte. Le monde entier assistait à la naissance de ce qu'on a appelé le *printemps arabe* et la chute de plusieurs régimes dans le monde arabe.

Les ingrédients pour un mouvement social d'ampleur en Guinée sont dans la marmite, il revient aux acteurs leaders de faire preuve d'intelligence et de savoir appuyer sur Cook pour libérer le pays.



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Nouvelle Constitution : Alpha Condé déclare la guerre à la démocratie

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



« C'est au peuple de choisir », vieille antienne tristement adoptée par l'opposant historique devenu président. En annonçant ce jeudi 19 décembre 2019, de façon solennelle son intention de soumettre son projet de nouvelle constitution, Alpha Condé 81 ans, intègre honteusement l'école de Sassou Nguesso du Congo, Pierre Nkurunziza du Burundi.

Par cet acte, Alpha Condé renie toutes les valeurs démocratiques pour lesquelles il avait donné l'illusion de défendre après plus de quarante années passées dans l'opposition. Après la difficile et [tragique](#) transition militaire qui a abouti à l'élection présidentielle de 2010, la Guinée n'avait pas besoin d'une énième crise politique qui fragilise davantage les institutions et met en danger la stabilité du pays.

Au sortir de la présidentielle de 2010, tous les observateurs affichaient un certain optimisme quant à la capacité de résilience de ce peuple à œuvrer pour rectifier la trajectoire chaotique de ce pays de

l'Afrique de l'Ouest qui avait toutes les cartes en main au lendemain des indépendances pour amorcer son développement. Comme le souligne ce passage repris dans un article de l'agence [Reuters](#) : « Quel qu'il soit, le vainqueur de la présidentielle devra d'abord apporter la paix, puis l'électricité et l'eau, bâtir des écoles et des routes, disent des Guinéens lassés des régimes répressifs, du chaos et de la violence. Rien de tout cela ne semble hors de portée dans un pays qui tire chaque année plusieurs dizaines de millions de dollars de ses ressources naturelles, notamment de la bauxite, dont il est le premier producteur mondial. »

Rien ne justifie cette « nécessité » d'une nouvelle constitution pour la Guinée. Un an avant la fin de son deuxième et dernier mandat présidentiel, Alpha Condé engage le pays sur un chemin dangereux où incertitudes, instabilité et violences bouleverseront la quiétude sociale. Cette volonté manifeste de confiscation du pouvoir doit être combattue par toutes les composantes sociales du pays.

Récapitulons : Le 20 avril 2019, Alpha Condé accorde un entretien à des journalistes sénégalais dans lequel il affirme : [« S'il y a modification de la Constitution, il y a troisième mandat. S'il n'y a pas de modification de la Constitution, il y a mandat ou](#)

[pas](#) » ; le 29 mai 2019, le premier ministre Ibrahima Kassory Fofana affiche [officiellement son soutien et celui de son gouvernement à la mise en place d'une nouvelle Constitution](#); le 4 septembre 2019, Alpha Condé instruit à son premier ministre d'organiser [des consultations sur la constitution](#) ; le 22 septembre 2019, en visite à New York, [Alpha Condé demande à ses militants](#) de se préparer pour un référendum ; le 9 octobre 2019, dans une déclaration à la télévision nationale, le premier ministre annonce la transmission du [rapport sur les consultations](#) au président de la République ; le 14 octobre 2019, [première manifestation](#) du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) contre l'ambition du président Alpha Condé de briquer un troisième mandat. Suivront plusieurs autres manifestations qui ont enregistré [plusieurs morts](#).

Aujourd'hui, toutes les institutions nationales sont inféodées à l'exécutif, les autorités morales sont muettes. Malgré toutes les alertes de citoyens, mouvements et autres personnalités africaines, [les efforts du National Democratic Institute \(NDI\) et la Fondation Kofi Annan \(KAF\)](#) à travers la mission des anciens chefs d'état nigérian et béninois à Conakry, l'Union Africaine et la CEDEAO observent depuis un certain temps le pourrissement de la situation en Guinée et se contentent de publier de [communiqués pour condamner](#) les tueries lors des manifestations qui ne sont que les conséquences des manœuvres antidémocratiques d'Alpha Condé.

Face une telle situation, seules les manifestations de rue peuvent encore sauver la démocratie embryonnaire dans ce pays. Pourquoi les manifestations ? Parce que c'est une forme de contestation admise, légale et démocratique. Le FNDC doit intensifier les actions de mobilisations pour empêcher ce putsch constitutionnel.

Après l'annonce d'Alpha Condé d'hier et [les révélations des commissaires de la CENI](#) sur la gestion unilatérale du processus électoral par le président de l'institution, le calendrier des législatives n'est plus à l'ordre du jour et l'opposition politique doit enfin sortir de la diversion de ces derniers jours où elle s'était embourbée bêtement pour se consacrer exclusivement à la défense de l'essentiel : la constitution.

Si les promoteurs de cette forfaiture de troisième mandat se sont inspirés des cas réussis de manipulations des constitutions observées en Afrique ces dernières années ([Sassou Nguesso](#) du Congo en 2015 et [Pierre Nkurunziza](#) du Burundi la même année), ils oublient un détail : [le traumatisme des peuples](#) de ces deux pays suite aux guerres civiles qu'ils ont connu est encore présent et les appréhensions teintées de fatalisme alimentent les angoisses et la peur de revivre ces épisodes douloureux de leur histoire. Il faut rappeler que le 5 juin 1997, [le Congo basculait dans une guerre civile](#).

Un conflit entre les milices de Pascal Lissouba, alors président en exercice, et celles de son prédécesseur Denis Sassou Nguesso. Et [l'histoire du Burundi](#), depuis les premières années de son indépendance en 1962, est marquée par des violences ethniques compliquées par une lutte acharnée pour le pouvoir.

Ces éléments historiques sont importants pour rappeler aux incultes apprentis sorciers qui ont imaginé ce projet de troisième mandat pour Alpha Condé, que les trajectoires politiques des pays obéissent parfois à des histoires politiques encore plus complexes.

Le cas de la Guinée est plus proche du cas burkinabé car les deux histoires politiques ont des éléments de similitudes (ces deux pays n'ont pas connu de conflits ethniques). Au Burkina, Blaise Compaoré, 27 ans au pouvoir avait pensé comme Alpha Condé aujourd'hui qu'il suffisait d'un simple coup de gomme pour effacer les passages contraignants dans une constitution. « Il a suffi de trois jours pour que Blaise Compaoré soit poussé dehors par le peuple. Mais trois jours minutieusement préparés » comme le révèle une enquête menée par [Jeune Afrique](#).

En créant de toutes pièces cette crise politique aux conséquences désastreuses pour la Guinée et la sous-région, Alpha Condé

sera tenu
responsable de toutes les dérives de son régime et il répondra
devant la
justice pour [tous les crimes commis en Guinée depuis son
accession au pouvoir en 2010](#).

Par cette décision de confiscation du pouvoir à travers une nouvelle constitution dont le seul objectif est de s'octroyer un troisième mandat, Alpha Condé engage un rapport de force qui sera, certes, difficile et long avec les forces démocratiques du pays, mais il reculera quand la pression sera très forte. Lorsqu'il y a du monde et que les manifestations durent, beaucoup de dirigeants reculent face au pouvoir de la rue, c'est une réalité observée et documentée (Algérie, Soudan, Tunisie, Égypte, Burkina, Sénégal ...).



Par **Sékou Chérif Diallo** Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

**Guinée : ma CENI et mon
fichier, le « trousseau de**

L'autocrate »

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Les signes sont inquiétants, les incertitudes se multiplient, les positions se radicalisent, les enjeux sont importants, les élections à venir en Guinée présentent tous les éléments d'alerte d'une crise majeure.

En affirmant lors d'un [meeting de soutien à N'Zérékoré](#) le 16 novembre 2019 qu'il y a désormais « deux Guinée », Alpha Condé ôte le manteau de président censé rassembler tous les guinéens (qu'il n'a d'ailleurs jamais véritablement porté) pour celui d'un autocrate prêt à tout pour se maintenir au pouvoir aux termes de ses deux mandats consécutifs. La réalisation de ce projet plongera le pays dans une profonde instabilité politique, sociale et économique. Tous les scénarios sont ouverts. Revivre les périodes sombres de coup d'état serait tout simplement catastrophique pour ce pays. En affaiblissant les institutions et les instruments légaux de transfert du pouvoir, Alpha Condé fait le travail préalable que tout potentiel putschiste aspire : avoir des raisons valables de passer à l'acte et compter sur la légitimation de la subversion par le peuple.

En Mauritanie, lorsque le général Aziz prend le pouvoir en août 2008, il affirme vouloir « sauvegarder les acquis démocratiques » en accusant

le président déchu d'avoir violé « les dispositions de la Constitution », de n'avoir rien fait contre la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires, d'avoir « créé un climat propice à la généralisation de la mauvaise gestion, du détournement des deniers publics et de la corruption ». [La légitimité des coups d'Etat se construit également sur l'idée d'un risque de troubles ethno-tribaux](#), en renvoyant l'instabilité potentielle du pays non seulement à une mauvaise gestion politique et économique, mais aussi à une nature intrinsèquement anarchiste de la société. L'appropriation de tels arguments dans le contexte guinéen est aujourd'hui facilitée par les agissements du pouvoir de Conakry.

Certes, un chef d'Etat peut toujours compter sur des loyalistes au sein de la grande muette pour protéger son pouvoir mais parfois les événements s'accélèrent de façon inattendue. Au Soudan, tout à commencer par une décision du gouvernement de confier les importations céréalières au secteur privé, qui a occasionné [l'augmentation du prix du pain](#). Pour des raisons bien calculées, les officiers militaires soudanais ont préféré sacrifier le puissant Omar El Béchir.

La Guinée doit réussir sa première transition pacifique du pouvoir.

Il revient à la majorité rassemblée autour de l'esprit du FNDC de combattre tous les projets (le plus souvent pilotés par de

groupes
d'individus aux intérêts convergents) qui mettraient en péril
la paix et
la stabilité du pays. Après avoir été [une terre d'accueil pour
des milliers de sierra léonais,](#)
libériens et ivoiriens, la Guinée ne peut se permettre de
sombrier dans
le chaos parce que tout simplement un petit groupe a décidé de
modifier
les règles du jeu démocratique qui garantissent la paix, la
stabilité et
le vivre ensemble.

Manipulation du fichier électoral

Depuis le 21 novembre 2019, les [opérations d'enrôlement et de
révision du fichier électoral](#) se déroulent sur toute l'étendue
du territoire national en prélude aux élections législatives
du 16 février 2020.

La problématique du fichier électoral a toujours été au centre
des
crises de confiance entre les acteurs politiques guinéens.
L'opposition
politique n'a cessé de dénoncer les « anomalies » sur le
fichier
électoral. Selon [Sidya Touré,](#)
président de l'Union des forces républicaines (UFR), le
fichier
électoral « comporte plus d'un million et demi d'électeurs
fictifs
répartis dans les régions de Kankan, Faranah, Nzérékoré et
même Labé ».
C'est aussi l'avis de [Aliou Condé,](#)
le secrétaire général de l'Union des forces démocratiques de
Guinée
(UFDG) « Le fichier électoral comporte 77 % d'anomalies, trois
millions

de personnes, soit la moitié de l'électorat, n'ont pas de données biométriques ». Si le président de la CENI dément [l'existence de fictifs](#), en reprenant une des conclusions du rapport d'audit à savoir des électeurs inscrits mais dont les données biométriques sont manquantes, les signalements des cas d'enrôlement de mineurs dans les zones acquises au parti au pouvoir sont nombreux et des preuves [vidéos](#) circulent sur les réseaux sociaux depuis le début des opérations.

Déjà en 2015, les révélations de la députée de l'opposition Fatoumata Binta Diallo assurant avoir observé dans la région de [Faranah l'enrôlement de mineurs](#) avaient suscitées de vives réactions des responsables du parti au pouvoir qualifiant ces accusations d'infondées. Face à l'ampleur des accusations de l'opposition sur cette question d'enrôlement de mineurs, le comité technique de suivi du fichier électoral était sorti de sa léthargie en publiant un [rapport](#) le 12 septembre 2015 avec une recommandation spécifique sur la question de l'âge : « Renforcer le contrôle de l'âge lors de la distribution des cartes et prendre les dispositions pour que les directives de la CENI en la matière s'imposent à tous ».

Le dialogue politique inter-guinéen ([Accords du 12 octobre 2016](#)) avait mis un accent particulier sur le recrutement d'un « cabinet pour

réaliser un audit complet du fichier électoral ». Deux ans après, débutaient les [travaux d'audit du fichier électoral](#) pilotés par des experts de l'Union européenne, de l'OIF et du PNUD. Le [10 octobre 2018](#), les membres du comité technique d'audit du fichier électoral ont remis le rapport d'audit du fichier électoral au ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Interrogé sur le contenu du rapport, le président dudit comité Mamady III Kaba affirmait ceci : « [Il y a effectivement un nombre très élevé, un million cinq cent trente mille et quelques \(1 530 000\) électeurs, qui n'ont pas leurs données biométriques au complet](#) ». Sans parler de l'existence d'électeurs fictifs comme le dénonce l'opposition, Kaba avance une toute autre explication : « L'équipe d'experts, composée de sept (7) personnes, a trouvé des raisons pouvant justifier cet état de fait. Et l'une de ces raisons majeures, il y a eu plusieurs opérateurs qui ont travaillé sur le fichier électoral guinéen au fil du temps. Les opérateurs n'utilisaient pas le même système et du coup, le transfert d'un opérateur à un autre, a altéré certaines données biométriques notamment, les empreintes. » Pour l'opposition politique, les [anomalies sont nombreuses](#) : « plus de 1 564 388 électeurs inscrits dans le fichier sont sans empreintes digitales, plus de 3 051 773 d'électeurs non

dédoublonnés,
plus de 3.000.000 d'électeurs sont nés entre un 1er janvier et un 1er juillet, et donc un peu plus de la moitié des électeurs ne peuvent pas produire un acte d'état civil avec une date de naissance exacte ». Pour

corriger ces anomalies, elle [recommande](#) :

« Au vu des doublons persistants du nombre de citoyens sans données biométriques et de décédés qui pourraient encore figurer dans la base des données, un contrôle physique de l'ensemble des électeurs s'impose.

Chaque citoyen revient confirmer ou compléter ses données alphanumériques et biométriques pour qu'il soit maintenu dans la base. »

Malgré toutes les recommandations formulées dans le rapport d'audit

et les dénonciations sur le manque de transparence dans l'établissement

du fichier électoral, l'enrôlement de mineurs reste une pratique

frauduleuse redoutable que le pouvoir en place compte rééditer pour

remporter les élections futures. Pour vanter les efforts de la CENI, un

expert de l'OIF n'avait pas hésité à affirmer lors d'une conférence de

presse tenue à Conakry le 21 octobre 2019 que : « la CENI a fourni

l'effort d'acquiescer un autre programme d'appui, c'est le programme ABIS

qui est un programme hautement performant pour la détection des

enrôlements multiples ». Selon cet expert « [l'ABIS permettra](#)

[aussi à faire d'autres recherches telles que la reconnaissance de l'âge potentiel de l'électeur](#) ». Aujourd'hui, les images montrant [l'enrôlement de mineurs](#) dans la région de la haute Guinée font penser à des actions coordonnées et encouragées par les autorités locales avec la bénédiction des commanditaires basés à Conakry.

Face à l'ampleur des dénonciations de ces pratiques sur les réseaux sociaux, le président de la CENI s'est fendu d'un [communiqué](#)

ce dimanche 2 décembre 2019 pour annoncer les dispositions prises par son institution : « le Président de la CENI constate sur les réseaux sociaux des images faisant allusion à des cas d'enrôlement de mineurs.

La CENI mène des enquêtes et prend déjà des dispositions informatiques pour déceler et radier tout enregistrement de mineurs. Sur la question

il demande : – Aux présidents de CEPI de faire le tour des CAERLE et de prendre des dispositions disciplinaires contre tout membre de CAERLE

impliqué dans un cas d'enregistrement illégal. – A ETI-Bull de mener des enquêtes et de relever de sa fonction tout opérateur de saisie qui

aurait enrôlé un mineur. – Et, le logiciel dont dispose la CENI permet

de faire un audit et de savoir exactement quel opérateur et à quel

moment il ou elle a enrôlé un électeur. » En attendant, la fabrique d'un

électorat composé de mineurs se poursuit dans les fiefs du

parti au
pouvoir.

L'enrôlement des mineurs, une tradition politique africaine

Si certains observateurs n'hésitent pas à réduire les consultations électorales à de « simples formalités administratives » qui seraient dominées par des acteurs politiques se livrant à un « banditisme électoral plutôt qu'à une compétition loyale », pour reprendre la formule de Kassoum Tapo l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante du Mali, il faut toutefois noter que les graves dysfonctionnements observés dans le déroulement des opérations d'enrôlement des électeurs en Afrique de façon générale résultent d'une volonté manifeste des pouvoirs en place de violer les règles du jeu démocratique. Quantin dans son article intitulé « [les élections en Afrique: entre rejet et institutionnalisation](#) » explique ces dysfonctionnements comme : « des stratégies jouées par les groupes au pouvoir menacés dans leur hégémonie par une installation durable de la règle de la majorité».

Pour Mokamanede cité par le chercheur Koné, auteur d'un article intitulé : [TIC et processus de démocratisation en Afrique](#)

: pour un système de gestion transparente des élections par l'expérience du « Parallel Vote Tabulation » (PVT), le processus électoral en Afrique souffre de deux contraintes : les

contraintes

institutionnelles et socio-culturelles. Il note que les structures des régimes à parti unique n'ont pas changé et les pays africains ne disposent pas de données démographiques fiables.

L'enrôlement des mineurs est une recette politique très prisée dans les palais africains où les présidents autocrates cherchent par tous les moyens à contourner les exigences de transparence et de sincérité des opérations électorales. Lors des [élections générales au Burundi de 2015](#), l'opposition ne cessait de dénoncer des distributions massives de cartes nationales d'identité à des mineurs et aux seuls militants du parti au pouvoir le CNDD-FDD. Les mêmes pratiques ont été observées en RDC lors des [élections présidentielle et législatives de novembre 2011, dans la province](#) du Katanga (sud-est du pays), où des cartes d'électeur étaient distribués à des enfants d'une dizaine d'années. Dans la [déclaration préliminaire de la Mission d'observation de l'Union africaine](#) aux élections législatives du 20 Décembre 2018 au Togo, les observateurs n'ont pas manqué de rappeler que l'audit des listes électorales avait pour but « d'éliminer certaines irrégularités constatées notamment l'enrôlement des mineurs et les inscriptions multiples ». Toujours au Togo, [la mission d'observation électorale de l'Union européenne](#) pour l'élection présidentielle de 2010 soulignait déjà des cas d'enrôlements de mineurs : « La MOE UE a relevé dans tous les

CRV

(Centre de révision et de vote) des régions de la Kara et des Savanes

(nord du pays) observés le jour de la révision supplétive des cas

d'enregistrement d'individus dont l'apparence portait à croire qu'ils

étaient mineurs.» Au [Tchad lors de l'élection présidentielle de 2016](#),

les opposants accusaient l'administration chargée du fichier électoral

d' enrôler des mineurs, des électeurs fictifs et des réfugiés.

Il faut noter que les expériences ont démontré que les processus

électoraux peuvent stimuler ou catalyser des conflits sociaux majeurs.

Dans une publication du bureau des nations unis en Afrique de l'Ouest et

le Sahel intitulée « [Comprendre la violence électorale pour mieux la prévenir](#) ».

Nous pouvons lire ceci : « La violence électorale est déclenchée

pendant la période électorale quand des parties en position de force ou

de faiblesse constatent que l'autre partie établit de manière unilatérale les règles du jeu électoral qui la favorisent. Les sujets

sur lesquels ce déclenchement est plus rapide restent : la mise en place

du fichier électoral, la mise en place de l'administration électorale

et les résultats électoraux. »



Sékou Chérif Diallo
Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

À quand la fin du désordre politico-judiciaire ?

écrit par GuineaPolitique© | 25 janvier 2024



Condamnés le 22 octobre 2019 à des peines allant de six mois à un an de prison ferme, les principaux initiateurs des manifestations qui agitent le pays depuis plusieurs semaines ont été remis en liberté provisoire ce jeudi 28 novembre 2019.

Jugés pour « manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles à l'ordre public », les responsables du FNDC avaient appelé à manifester contre le projet de nouvelle constitution qui n'est rien

d'autre qu'un moyen déguisé pour permettre à Alpha Condé de s'octroyer illégalement un troisième mandat.

Depuis cette condamnation, les réactions se sont multipliées pour dénoncer cette volonté des autorités guinéennes d'écraser toute forme d'opposition à ce projet décrié par la majorité des guinéens. Pour le chercheur à Amnesty International, François Patuel « Nul ne peut être détenu pour avoir organisé ou appelé à une manifestation pacifique. Les leaders du FNDC doivent être libérés immédiatement et sans condition ». L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme dans un communiqué publié le 24 octobre 2019 condamnait cette décision de la justice guinéenne et demandait aux autorités la libération immédiate et inconditionnelle des membres du FNDC arrêtés le 12 octobre 2019 et condamnés à des peines d'emprisonnement.

Le procès

en appel de ce jeudi portait sur une demande de renvoi et de remise en liberté.

A l'issue de l'audience, les deux demandes ont été acceptées par le ministère public en ordonnant la mise en liberté des prévenus et le renvoi du dossier au 5 décembre 2019.

Sous forte pression permanente sur le plan national avec les manifestations de rue et à l'international, les autorités guinéennes n'avaient d'autres choix que de reculer. Il faut rappeler que les manifestations de rue pour s'opposer au projet de 3^e mandat pour Alpha Condé ont fait plus de 20 morts. Ce désordre politico-judiciaire avec son trophée macabre témoigne de l'état de déliquescence des institutions de la République où les répressions et condamnations sont récurrentes avec ses corollaires de violations de droits humains.



Sékou Chérif Diallo
Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Chronologie : 121 articles de presse pour comprendre la dérive répressive du régime de Alpha Condé [avril 2011 à octobre 2019]

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Plongé dans les archives de RFI de 2011 à 2019, nous avons lu 121 articles de presse sur la Guinée qui traitent des sujets :

répressions de manifestations, violences policières, arrestations d'opposants, de journalistes et d'artistes, condamnation d'opposants, manifestants tués, violations de droit de l'homme, torture, violences interethniques, interdiction de manifestations, violation de la liberté de la presse, assassinats ciblés. De façon chronologique, nous vous rappelons les faits qui témoignent du caractère répressif du régime de Alpha Condé.

Avril 2011, sept partisans de l'opposant guinéen Cellou Dalein Diallo ont été condamnés à 1 an de prison ferme pour avoir participé le 3 avril à [un rassemblement interdit](#) par le gouverneur de Conakry. Au total, 60 membres de l'UFDG étaient jugés devant les tribunaux.

Mai 2011, au moins 25 morts, plusieurs blessés dont 17 dans un état grave et 21 bâtiments incendiés, c'est le bilan d'un conflit interethnique qui a dégénéré dans le district de [Galakpaye](#), localité du sud-est de la Guinée. Les violences, entre autochtones originaires de la région des Kpèles et des Malinkés venus d'autres parties de la Guinée, ont éclatées dans la nuit du lundi 2 mai au mardi 3 mai 2011. Les tensions entre ethnies sont courantes en Guinée, mais habituellement à l'occasion de scrutins électorales, comme se fut le cas lors de l'élection présidentielle de 2010.

Mai 2011, les trois militaires affectés à la protection rapprochée du leader de l'opposition Cellou Dalein Diallo, ont été condamnés jeudi 12 mai 2011 à deux ans de prison ferme pour « [participation à un rassemblement interdit et trouble à l'ordre public](#) ». Ils s'étaient rendus le 3 avril à l'aéroport de Conakry pour accueillir Cellou Dalein Diallo de retour en Guinée après près de quatre mois d'absence

Juillet 2011, des tirs nourris ont été entendus pendant près de trois heures ce mardi [19 juillet 2011 au matin dans le](#)

[quartier de la résidence du président guinéen Alpha Condé](#) à Conakry. Selon la radio d'Etat guinéenne, la résidence aurait été touchée par une roquette. François Fall, ministre-secrétaire général de la présidence, a déclaré que le président Condé était « sain et sauf ». Alpha Condé qui s'est exprimé dans la matinée appelant au calme et à la vigilance. Les combats auraient fait un mort. A la suite de l'attaque, l'ancien chef d'état-major de l'armée guinéenne, le général Nouhou Thiam a été arrêté, selon sa femme.

Juillet 2011, au lendemain de la tentative d'assassinat contre Alpha Condé, [37 militaires guinéens ont été arrêtés](#) ce mercredi 20 juillet 2011. Il s'agit pour la plupart de proches du général Sékouba Konaté, ancien président du régime de transition, et de l'ancien chef de la junte militaire Moussa Dadis Camara. Tous sont détenus au siège de l'état-major de la gendarmerie nationale à Conakry.

Juillet 2011, le parquet a ouvert une information judiciaire en Guinée après l'attaque contre la résidence du président Alpha Condé mardi dernier. Selon l'avocat général, des véhicules, des armes, des munitions et une importante quantité de drogue ont été saisis. Au total, [ce sont maintenant 40 militaires qui ont été interpellés depuis l'assaut](#). On a appris ce vendredi 22 juillet l'arrestation du colonel Algassimou Barry, longtemps préfet de N'Zérékoré et celle du général Bachir Diallo, ancien directeur de cabinet du général Sékouba Konaté, qui a dirigé la transition.

Juillet 2011, en Guinée, [les médias nationaux ont reçu l'interdiction provisoire d'évoquer l'attentat contre la vie du chef de l'Etat](#) qui a eu lieu la semaine dernière. Les émissions à caractère politique sont aussi proscrites jusqu'à nouvel ordre. Plusieurs associations et l'Union des radios et télés libres de Guinée demandent à ce que le CNC, le Conseil national de la communication, revienne sur sa décision.

Juillet 2011, après l'interdiction faite à tout média national

guinéen d'évoquer l'attentat contre le président Alpha Condé, [la France fait part de sa préoccupation. Elle a dénoncé, ce jeudi 28 juillet, « une atteinte grave à la liberté d'expression »](#). De leur côté, les médias privés guinéens s'insurgent contre un « acte de censure » et l'association de défense de la liberté de la presse RSF parle de « mesure liberticide ». Les autorités assurent que cette mesure est temporaire.

Septembre 2011, il s'agit d'accusations graves. Le président guinéen [Alpha Condé accuse les autorités sénégalaises et gambiennes d'avoir été complices de l'attentat qui l'a visé le 19 juillet 2011](#). Dans une interview accordée au quotidien sénégalais l'Enquête et à la radio Sud FM, Alpha Condé affirme, ce dimanche 11 septembre 2011, que les gouvernements de ces deux pays ont laissé les préparatifs de cette attaque se dérouler sur leur sol sans réagir. Il dit s'en être déjà ouvert à Madické Niang, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, ainsi qu'à son homologue gambien. Lors de cet entretien, Alpha Condé cite le nom de certains guinéens qui selon lui ont été associés d'une manière ou d'une autre aux préparatifs de l'attaque : Bah Oury, le numéro 2 de l'UFDG, le parti de Cellou Dallein Diallo, Tibou Camara ou encore Amadou Oury Diallo dit Sadaka.

Septembre 2011, le gouvernement sénégalais a déclaré le 12 septembre avoir appris « avec surprise » les accusations d'Alpha Condé, qui le soupçonne de complicité dans un attentat dont il est sorti indemne en juillet. Il nie toute implication après [un démenti de la présidence sénégalaise](#). De son côté, le gouvernement gambien a réfuté les accusations du président Alpha Condé.

Septembre 2011, [les forces de l'ordre ont empêché ce mardi 27 septembre 2011 la tenue, à Conakry, d'un rassemblement d'opposants](#) qui entendaient protester contre l'organisation d'élections législatives à une date fixée « unilatéralement » par le pouvoir et la Commission électorale nationale

indépendante (Céni), dont ils demandent la restructuration. Un homme de 35 ans a été tué par balle lors des affrontements.

Septembre 2011, [au moins deux personnes ont été tuées hier mardi \[27 septembre\] à Conakry et une trentaine d'autres blessées](#), selon le bilan officiel des violences qui ont éclaté après l'interdiction d'un rassemblement de l'opposition. Certaines sources avancent le chiffre de quatre morts. Les affrontements ont opposé des partisans de l'opposition aux forces de l'ordre. L'opposition entendait manifester contre l'organisation de législatives le 29 décembre. Elle conteste les modalités d'organisation du scrutin et sa date, décidées selon elle, sans concertation par le gouvernement et la Commission électorale.

Septembre 2011, [après les violences ayant opposé les forces de l'ordre à des manifestants qui ont fait au moins deux morts mardi à Conakry, et entraîné plus de 300 arrestations](#), le gouvernement guinéen tend la main à l'opposition. Il propose une rencontre aux différents partis pour désamorcer la crise. Une rencontre qui pourrait se tenir dès ce vendredi 30 septembre 2011. L'opposition dénonce depuis quelques jours l'organisation des législatives du 29 décembre, date décidée, selon elle, sans concertation. Elle accuse le pouvoir de préparer des fraudes.

Octobre 2011, [le secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée \(CNTG\) est sorti indemne d'une attaque à main armée contre son domicile](#) dans la banlieue de Conakry. Quatre hommes portant « des uniformes en treillis de l'armée guinéenne » et des cagoules, a expliqué Amadou Diallo. Une enquête est ouverte.

Octobre 2011, que se passe-t-il au sein de la Céni ? [Le limogeage du directeur des opérations de la Céni, Pathé Dieng, crée une situation embarrassante au sein de l'institution](#). Et c'est même la cacophonie qui règne. Le président guinéen, Alpha Condé, a tapé du poing sur la table.

Novembre 2011, [« La torture reste une pratique courante, voire ordinaire » en Guinée](#). C'est le constat qui ressort d'un rapport de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme dont l'ACAT, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Ce rapport est le fruit d'une enquête menée pendant un an par ces organisations.

Février 2012, l'opposition politique guinéenne, réunie autour de l'Alliance pour le progrès et la démocratie, a appelé, le lundi 13 février 2012, à une « [journée ville morte](#) » dans le pays. Elle accuse le pouvoir de multiplier les violations des droits de l'homme et de liberté.

Mars 2012, [la police a dispersé ce 17 mars 2012 à Conakry une manifestation de l'opposition avec des tirs de grenades lacrymogènes. Des dizaines de personnes ont été arrêtées](#). Depuis plusieurs mois, l'opposition réclame des élections législatives « transparentes ». Prévues initialement en décembre dernier, elles ont été reportées au 8 juillet 2012 à la suite de plusieurs interventions de l'opposition qui conteste le processus de leur organisation.

Mars 2012, au moins 15 militants ont été blessés dans l'attaque du siège du parti présidentiel, le Rassemblement du peuple de Guinée, ce samedi 17 mars. Quelques heures plus tôt, la police avait dispersé une manifestation de l'opposition à coups de gaz lacrymogène. L'attaque est intervenue en représailles. Ce dimanche, [le siège du Parti de l'espoir pour le développement national \(PEDN\) de Lansana Kouyaté, de la ville de Kouroussa, à l'est de la capitale, a également été attaqué](#).

Avril 2012, un tollé général s'est abattu sur la commission électorale nationale indépendante de Guinée, [la Céni, après un nouveau report sine die des élections législatives prévues le 8 juillet et déjà ajournées à plusieurs reprises](#). Le président guinéen Alpha Condé a expliqué aux médias d'Etat ne pas convoquer les électeurs à la date annoncée, car il n'a pas «

la certitude que tout est normal, que tous les problèmes techniques sont réglés ».

Mai 2012, la date des élections législatives guinéennes n'est toujours pas fixée, alors que ce scrutin devait se tenir six mois après l'investiture du président Condé, en décembre 2010. Le 27 avril dernier, évoquant des « problèmes techniques », Alpha Condé a annoncé le report sine die des législatives. Face à ce nouveau retard, [l'opposition guinéenne a annoncé, ce lundi 7 mai, l'organisation de manifestations de rues et de meetings pour exiger du gouvernement des législatives transparentes](#) dans les meilleurs délais.

Août 2012, des violences ont éclaté dans la nuit de vendredi 3 à samedi 4 août entre forces de l'ordre et villageois guerzés et tomas dans la localité de [Zogota](#), proche de N'zérékoré, principale ville de la Guinée forestière. Les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles : au moins cinq personnes ont été abattues et plusieurs autres ont été blessées.

Août 2012, en Guinée, la manifestation de l'opposition interdite par les autorités a mal tourné dans la capitale Conakry. Les forces de l'ordre sont intervenues et policiers, gendarmes et militants se seraient affrontés. [Des gaz lacrymogènes ont été lancés dans les concessions de leaders de l'opposition, Lansana Kouyaté et Cellou Dalen Diallo.](#)

Septembre 2012, le président de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni) de Guinée, Louceny Camara, a annoncé mercredi 5 septembre qu'il quitterait prochainement ses fonctions, à la faveur d'une réorganisation – en cours – de cette institution chargée d'organiser les prochaines élections législatives. [Louceny Camara était contesté par l'opposition](#) qui réclamait son remplacement. Cependant, cette concession est jugée mineure par l'opposition qui est encore loin de vouloir revenir au sein de la Ceni.

Novembre 2012, [La directrice nationale du Trésor public de](#)

[Guinée, Aïssatou Boiro, a été assassinée](#), ce vendredi 10 novembre dans la soirée à Conakry, par des inconnus qui n'ont pas encore été retrouvés. Elle était l'une des personnalités les plus importantes dans la lutte contre le détournement de fonds au sein des services de l'Etat.

Décembre 2012, la ville de Guéckédou, en Guinée forestière, est secouée depuis le 8 décembre par [des manifestations pour réclamer le départ du préfet](#). Boukary Keita exige, selon ses détracteurs, l'adhésion obligatoire de tous les fonctionnaires de la ville au le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti présidentiel. Il y a eu au moins une vingtaine de blessés lors de ces manifestations.

Décembre 2012, la ville de Guéckédou, en Guinée forestière, a encore été secouée le mardi 11 décembre 2012 par [des violences entre partisans et adversaires du préfet de la ville, Boukary Keita. Bilan de ces nouvelles violences : au moins deux morts et des dizaines de blessés](#).

Février 2013, à trois mois des élections, l'opposition fait de nouveau entendre sa voix. [Des milliers d'opposants ont manifesté dans les rues de Conakry](#), ce lundi 18 février, pour exiger que les élections législatives prévues le 12 mai prochain soient libres et transparentes. Ils réclament notamment le renvoi, sans condition, de l'opérateur sud-africain Way Mark, chargé de mettre à jour le fichier électoral. C'est l'une des rares fois où les autorités ont levé l'interdiction de manifester.

Février 2013, en Guinée, [l'opposition se retire du processus électoral pour protester contre l'absence de dialogue avec le pouvoir](#) et le manque de concertation avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Bakary Fofana. Elle ne boycottera toutefois pas les prochaines élections. Il s'agit des législatives, repoussées à plusieurs reprises, qui ont été fixées au 12 mai prochain.

Février 2013, l'opposition guinéenne a encore mobilisé ce mercredi 27 février des milliers de personnes dans les rues de Conakry pour exiger des élections législatives libres et transparentes dont la date est prévue le 12 mai prochain. [Une manifestation émaillée d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Le dernier bilan fait état d'au moins 130 blessés.](#)

Mars 2013, [une trentaine de responsables de l'opposition au président Alpha Condé sont convoqués par la justice](#), jeudi 14 mars à Conakry. Ils doivent être entendus dans le cadre d'une enquête ouverte pour faire la lumière sur les violences ayant entraîné neuf morts, à la suite de la manifestation du 27 février dernier.

Mars 2013, des heurts violents ont éclaté à Conakry ce jeudi pour la troisième soirée consécutive. [Plusieurs quartiers de la banlieue ont été secoués par des échauffourées entre forces de l'ordre et jeunes excédés par le manque d'électricité.](#) Des coupures récurrentes depuis plus d'une semaine. La compagnie d'électricité affirme que des travaux d'aménagement à la centrale de Tombo affectent le réseau.

Avril 2013, en Guinée, la date des prochaines législatives est fixée au 30 juin. Le décret est signé du président Alpha Condé. Faute de consensus avec l'opposition sur l'organisation d'un scrutin « libre et transparent », les législatives avaient été maintes fois repoussées. Aussitôt le décret signé, les principaux chefs de l'opposition se sont réunis, dimanche 14 avril, à Conakry, et ont appelé à des [manifestations pacifiques dans tout le pays à partir de jeudi, pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un « déni de démocratie ».](#)

Avril 2013, des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont marqué la marche de l'opposition organisée à Conakry ce jeudi 18 avril. [Les affrontements ont fait une quinzaine de blessés, et sept personnes ont été interpellées, dont deux leaders de l'opposition.](#) L'opposition dénonce les

conditions de l'organisation des élections législatives du 30 juin prochain. En février dernier, une précédente marche s'était soldée par des violences qui avaient alors entraîné la mort de neuf personnes.

Avril 2013, les manifestations et les violences ont repris de plus belle à Conakry. Lors d'une manifestation de l'opposition, ce jeudi 25 avril, dans la capitale guinéenne, [au moins une personne a été tuée et dix autres blessées par balle](#). Des milliers de personnes sont descendues dans les rues à l'appel des opposants au président Alpha Condé. Ces derniers dénoncent toujours les conditions d'organisation des élections législatives du 30 juin prochain.

Mai 2013, [le facilitateur de l'ONU, Said Djinnit, peine à trouver un terrain d'entente entre l'opposition et le gouvernement](#) en vue d'instaurer le dialogue entre les deux parties. Le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest s'est réuni avec les principaux responsables de l'opposition mais la publication du décret présidentiel, fixant au 30 juin le scrutin législatif, pose toujours problème.

Mai 2013, [des heurts ont opposé jeudi 2 mai, à Conakry, les forces de l'ordre et des militants de l'opposition](#). Des dizaines de personnes ont été blessées dans les deux camps. Les manifestants demandent notamment des élections législatives libres et transparentes. La date du scrutin a été fixée par le président Alpha Condé au 30 juin, ce que l'opposition conteste.

Mai 2013, la contestation se poursuit en Guinée. L'opposition dénonce toujours les conditions d'organisation des législatives du 30 juin prochain. Et réclame le départ de l'opérateur technique Waymark censé réviser le fichier électoral ainsi que la prise en compte du vote des Guinéens de l'étranger. Après la manifestation de jeudi, de nouvelles échauffourées ont opposé vendredi 3 mai militants de

l'opposition et forces de l'ordre dans des quartiers réputés proches de l'opposition à Conakry. [Des coups de feu ont éclaté vendredi et il y aurait au moins deux morts](#). Trois, selon Cellou Dallein Diallo, le président de l'UFDG.

Mai 2013, la situation reste incertaine et un climat précaire règne dans la capitale guinéenne depuis la marche organisée par l'opposition jeudi 2 mai. Une marche pacifique qui a dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre, faisant des dizaines de blessés. Les jours suivants, [les forces de l'ordre ont effectué une expédition punitive contre des opposants, pour venger l'un des leurs, qui a succombé à ses blessures](#).

Mai 2013, en Guinée, les pénuries d'eau et d'électricité à Conakry font des dégâts ! La population manifeste tous les soirs dans les quartiers de la capitale pour protester contre ces pénuries qui s'aggravent de jour en jour et qui occasionnent [des affrontements entre forces de l'ordre et jeunes dans les quartiers](#) comme ce fut le cas dans la nuit de vendredi 10 mai à samedi 11 mai.

Mai 2013, de nouvelles manifestations de l'opposition ont dégénéré jeudi 23 mai. Des dizaines de milliers de manifestants se sont opposés aux forces de l'ordre, dénonçant un processus électoral trop favorable au président sortant, Alpha Condé. [Ces heurts ont fait un mort par balle et plusieurs blessés](#). Si le scrutin législatif a bien lieu le 30 juin prochain, l'opposition ne sera pas représentée, faute d'avoir présenté une liste.

Mai 2013, les échauffourées entre des jeunes de l'opposition et ceux favorables au pouvoir ont continué ce samedi 25 mai. [Des sources médicales dénombrent au moins 15 personnes tuées depuis jeudi](#). Les premières violences ont éclaté jeudi, lors d'une marche d'opposants protestant contre un décret fixant au 30 juin la date des législatives, et se sont poursuivies vendredi. Face à cette situation, l'action des forces de

l'ordre suscite des questions.

Juin 2013, [des heurts ont éclaté ce mercredi à Conakry entre militants de l'opposition et forces de l'ordre faisant au moins 12 blessés dont 3 par balles](#) selon des services sanitaires. Les militants avaient fait le déplacement pour soutenir Cellou Dalein Diallo accusé de diffamation.

Juillet 2013, [des violences intercommunautaires ont éclaté hier, lundi 15 juillet, à Nzérékoré dans l'extrême sud-est de la Guinée, faisant au moins dix morts, de nombreux blessés](#) et des dégâts matériels importants. Les affrontements entre autochtones guerzés et allogènes koniakés d'origine mandingue sont récurrents dans la région.

Juillet 2013, en Guinée, malgré un couvre-feu imposé depuis deux jours, la tension était encore palpable hier soir, mardi, dans les villes de Koulé et Nzérékoré. Deux communautés du sud-est du pays se déchirent depuis dimanche suite au passage à tabac qui a conduit à la mort d'un jeune homme. [Les représailles ont provoqué des violences qui selon le dernier bilan officiel ont fait 16 morts et 80 blessés.](#)

Août 2013, [le gouverneur de Conakry a interdit à partir de jeudi toute manifestation liée aux coupures d'électricité](#) après des violences et des heurts avec les forces de l'ordre qui ont fait ces derniers jours plusieurs blessés. Un immeuble de quatre étages abritant le siège et des appartements d'Electricité de Guinée, la compagnie publique, a été saccagé et incendié par des manifestants.

Septembre 2013, le climat politique reste tendu à Conakry malgré le report des législatives du 24 au 28 septembre. Des échauffourées ont éclaté hier, dimanche 22 septembre, dans plusieurs quartiers de Conakry. [Le bilan fait état de 24 blessés, selon les autorités. Des affrontements ont opposé des militants du RPG, le parti présidentiel, à ceux de l'UFDG de Cellou Dalein Diallo](#), le principal parti d'opposition. Les

gendarmes ont dû intervenir durant trois heures pour ramener le calme.

Octobre 2013, [une quinzaine de jeunes Guinéens ont été arrêtés entre le 24 et le 25 septembre suite aux violences pré-électorales](#). Gardés au secret pendant plusieurs jours, ils auraient ensuite été transférés dans un camp militaire à Kankan à plusieurs centaines de kilomètres de là. Les familles ont saisi la justice et chacun s'interroge à Conakry sur cette étrange procédure.

Novembre 2013, [des violences ont éclaté le mardi 19 novembre 2013 à Fria](#). Dans cette ville minière de l'Ouest guinéen, des milliers de jeunes gens et de femmes ont laissé éclater leur colère en raison des pénuries récurrentes d'eau et d'électricité. Cette manifestation a fait de nombreux blessés et de dégâts matériels.

Novembre 2013, l'opposition guinéenne entend protester contre ce qu'elle appelle le « hold-up » du pouvoir aux élections législatives du 28 septembre, des élections remportées par le parti du président Alpha Condé. [L'appel de l'opposition pour une « journée ville morte »](#), ce lundi 25 novembre, a été relativement suivi. Et la journée a surtout été marquée par des violences.

Décembre 2013, en Guinée, la situation reste tendue à Fria. Mardi, la ville située à environ 160 km à l'est de Conakry, a été le théâtre d'affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants, faisant six blessés légers d'après les hôpitaux. [La tension s'accroît dans la cité minière depuis que son usine d'alumine a fermé il y a 20 mois](#). La ville, qui dépendait entièrement de l'activité de l'usine, continue de s'enfoncer dans la crise. Seul le centre-ville est alimenté en électricité.

Décembre 2013, [la criminalité refait surface en Guinée](#). L'inquiétude grandit dans la population. Le bilan est lourd

pour cette fin d'année 2013 : on a enregistré en quelques mois plus d'une vingtaine d'attaques à mains armées dont certaines meurtrières dans le pays.

Décembre 2013, ces dernières années, les cas de violence meurtrière se sont multipliés en Guinée. Lundi 16 décembre, à Kankan, le fief traditionnel du parti présidentiel d'Alpha Condé dans l'est du pays, des affrontements ont fait au moins trois morts depuis samedi. La gendarmerie a été saccagée lors d'une manifestation contre la mort d'un footballeur frappé par les forces de l'ordre. [Un cycle de violences alimenté par le règne de l'impunité.](#)

Février 2014, [Deux personnes ont été tuées et au 33 légèrement blessées lors d'émeutes, à Conakry,](#) ce mardi 18 février. Ces violences ont eu lieu à la suite du manque chronique de courant électrique en Guinée. Des milliers de jeunes gens ont laissé éclater leur colère dans plusieurs quartiers de la banlieue de Conakry où les forces de l'ordre, déployées en masse, ont affronté les manifestants.

Mars 2014, [Des centaines de femmes ont manifesté lundi à Conakry pour protester contre les pénuries d'eau dans leurs quartiers depuis plusieurs mois.](#) Elles ont barricadé le grand carrefour et empêché la circulation sur le boulevard le Prince, l'un des grands axes routiers, qui mène vers le centre-ville de la capitale guinéenne.

Avril 2015, en Guinée, [l'opposition s'insurge contre les agressions dont sont victimes des personnalités politiques](#) depuis plusieurs mois. Après l'assassinat d'un ancien ministre en février, le porte-parole de l'opposition Aboubacar Sylla a été poursuivi par des motards qui ont fait feu sur son véhicule, le dimanche 5 avril.

Avril 2015, un appel de l'opposition à manifester pour protester contre l'insécurité en Guinée a paralysé ce lundi 13 avril la ville de Conakry (plus de 2 millions d'habitants),

faisant [au moins neuf blessés par balle à la suite d'échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre.](#)

Avril 2015, [six personnes ont comparu suite aux violentes manifestations du début de semaine à Conakry,](#) jeudi 16 avril, au tribunal de Mafanco, en banlieue de la capitale. Cinq ont été condamnées à des peines de deux à six mois de détention pour « troubles à l'ordre public ». Dans le même temps, 36 personnes devaient comparaître devant un autre tribunal, à Dixinn, dans une procédure de flagrant délit. Mais le jugement a été reporté à lundi prochain.

Avril 2015, après les violents affrontements de la semaine dernière et malgré l'interdiction, [de nouvelles manifestations de l'opposition ont eu lieu lundi à Conakry.](#) L'opposition guinéenne demande toujours l'annulation du calendrier électoral.

Avril 2015, l'opposition avait appelé à manifester à Conakry, ainsi que dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, ce jeudi 23 avril, pour contester le calendrier électoral. Elle exige en effet que les élections communales se tiennent avant le scrutin présidentiel prévu en octobre prochain. Mais jeudi soir, l'opposition déplore l'usage de la force par les autorités pour empêcher ce rassemblement qu'elle juge « pacifique ». [Une manifestation dans la ville de Labé a fait un mort.](#)

Mai 2015, C'est le bilan de la manifestation nationale organisée lundi 4 mai à Conakry et dans les principales villes du pays pour demander une révision du calendrier électoral. [Une trentaine de personnes ont par ailleurs été déférées devant la justice.](#) Une trentaine de personnes arrêtées ont été déférées devant la justice mardi 5 mai. Parmi elles, des mineurs de 11, 12 ou 13 ans.

Juin 2015, la Haute autorité de la communication de Guinée s'est attiré les foudres de la profession cette semaine avec

une série de décisions que les journalistes qualifient de liberticides. Après une levée de boucliers de la presse, la HAC a fait marche arrière sur certains points. Mais pour les journalistes, c'est l'ensemble du texte qu'il faudrait modifier. Depuis le 1er juin et jusqu'à l'élection, [la Haute autorité de la communication \(HAC\) entend surveiller de près ce qui se dit et s'écrit dans les médias guinéens.](#)

Mai 2015, en Guinée, l'Assemblée nationale a adopté, le 2 juin, un texte de loi sur le maintien de l'ordre public. [Ce texte définit quand et comment la force peut être utilisée en vue de maintenir l'ordre lors des manifestations.](#) Une nouvelle mesure qui inquiète les organisations de défense des droits de l'homme, mais qui est défendue par le gouvernement. Ce texte de loi comporte des lacunes graves que dénonce Amnesty International.

Août 2015, [Human Rights Watch dénonce les « excès et crimes commis par les forces de sécurité en Guinée »](#), où l'ONG a dénombré deux morts et 146 blessés au cours des manifestations d'avril et mai dernier. Elle réclame aux autorités la fin de l'impunité et un plus grand contrôle des forces de l'ordre.

Août 2015, en Guinée, [un journaliste est porté disparu depuis deux semaines. Chérif Diallo travaillait pour le groupe privé Hadafo médias](#) et il est introuvable depuis le 23 juillet dernier. La police ne dispose pas de piste fiable pour le moment, mais ses proches n'excluent pas un enlèvement. Ce mercredi, des dizaines de journalistes et des membres de la société civile guinéenne ont organisé une marche silencieuse à Conakry pour exiger des autorités guinéennes de faire toute la lumière sur cette affaire.

Août 2015, en Guinée, [Ousmane Gaoual Diallo, le député de l'opposition Union des forces démocratiques de Guinée \(UFDG\) de l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, a été arrêté et écroué à la prison de Conakry.](#) Depuis dix jours, il était recherché par les forces de sécurité pour coups et

blessures volontaires sur un opérateur économique guinéen chargé d'importer des véhicules pour les parlementaires ; le député n'ayant, semble-t-il, pas reçu le sien. Une altercation a alors éclaté entre lui et cet opérateur qui a été légèrement blessé.

Octobre 2015, [des affrontements ont opposé pendant deux jours des militants de partis politiques rivaux dans l'extrême sud-est de la Guinée. Ces heurts ont déjà fait de nombreux blessés](#) et d'importants dégâts matériels ; le ministre de la Sécurité a condamné ces violences et a appelé au calme. Ces affrontements entre partisans du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) au pouvoir et de l'opposition de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) ont éclaté à N'Zérékoré le vendredi 2 octobre au moment où Alpha Condé lui-même devait atterrir dans la région

Octobre 2015, [le bilan des affrontements qui ont duré deux jours entre militants de partis politiques rivaux à N'Zérékoré dans l'extrême sud-est de la Guinée s'alourdit](#). On parle désormais d'un mort et de dizaines de blessés selon des sources officielles et indépendantes à une semaine de l'élection présidentielle.

Octobre 2015, [des dizaines de femmes de l'Union des forces démocratiques de Guinée \(UFDG\), principal parti d'opposition en Guinée, ont manifesté vendredi 31 octobre devant les ministères de la Justice et celui des Droits de l'homme et des libertés publiques pour exiger la libération de plus de soixante des leurs, détenus depuis mi-septembre](#) et à l'approche du scrutin présidentiel du 11 octobre dernier. Ces responsables, militants et sympathisants de l'UFDG ont été arrêtés lors d'échauffourées entre eux et les militants du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti présidentiel qui eux n'ont pas été inquiétés.

Décembre 2015, depuis plus de deux semaines, la localité de [Kintinian, zone aurifère par excellence, près de la préfecture](#)

de Siguiri, est soumise à une intense pression qui a pour but de pousser les populations locales à déguerpir. L'Etat guinéen veut céder cette zone à une société aurifère qui exploite l'or dans la région depuis une vingtaine d'années. Pour tenter de mettre fin à la résistance des populations de Kintinian, les autorités ont employé ce samedi les grands moyens. Elles ont notamment déployé un important contingent de soldats, qui ont d'abord, selon des sources, utilisé du gaz lacrymogène et des matraques, avant de tirer à balles réelles.

Avril 2016, en Guinée, les femmes de l'opposition sont en colère contre les autorités locales. Elles les accusent de séquestration et de détention illégale de leurs époux et enfants sans jugement depuis plusieurs mois. Mardi 19 avril, l'ambiance était toute particulière face à un impressionnant dispositif sécuritaire dans les principales rues qui mènent au grand port autonome de Conakry. Une manifestation autorisée puis interdite à la dernière minute a provoqué l'ire des femmes de l'opposition guinéenne. Elles voulaient dénoncer **la dictature** « *du régime guinéen et exiger la libération de tous les opposants* » arbitrairement détenus dans les prisons guinéennes.

Mai 2016, la douleur s'est abattue sur la principale formation de l'opposition guinéenne. Le parti de l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo a enregistré la mort d'un de ses agents de sécurité, en détention depuis mi-février 2016. Mamadou Saïdou Bah avait été arrêté au lendemain d'échauffourées, qui avaient conduit à la mort d'un journaliste indépendant près du siège de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG).

Mai 2016, y aura-t-il un 3e mandat pour Alpha Condé en Guinée ? Depuis une semaine, le débat ne désenfle pas. Le sujet s'est invité dans les conversations des Guinéens, sur internet, sur les radios, les télévisions. Alors certes, 2020 est encore loin, mais la question est posée. Il y a une semaine, lors d'une conférence de presse, le chef de l'Etat Alpha Condé a

laissé planer le doute.

Juin 2016, en Guinée, des heurts et des dégâts ont à nouveau été enregistrés, pour la seconde journée consécutive, dans la ville de Mali, dans le nord du pays. [Des échauffourées ont éclaté entre la population locale et des hommes du camp militaire qui ont torturé un chauffeur d'un camion qui a été grièvement blessé. Des heurts, des dégâts, des soldats qui ont tiré à balle réelle et de nombreux blessés.](#) Tout a commencé quand un convoi militaire a été ralenti par un camion. Tout est parti du traitement inhumain et dégradant infligé à un citoyen de la ville de Mali par les hommes du colonel Issa Camara, le commandant du camp militaire de la ville.

Juin 2016, [plusieurs associations de la presse guinéenne ainsi que l'ONG Reporters sans frontières \(RSF\) ont dénoncé mercredi 29 juin le passage à tabac d'un journaliste par la garde présidentielle à Conakry,](#) lors d'un reportage au siège du parti au pouvoir samedi dernier. Abdoul Malick Diallo, collaborateur de l'hebdomadaire guinéen *Le Populaire* et du site Aminata.com, s'était rendu au siège du parti au pouvoir afin de couvrir les travaux de son assemblée générale hebdomadaire quand un membre de la garde présidentielle l'a pris à partie.

Août 2016, Véritable démonstration de force de l'opposition guinéenne ce mardi 16 août, dans les rues de Conakry où, au moins 700 000 personnes selon les organisateurs (moins de 500 000 selon les forces de l'ordre), ont défilé à [l'appel de l'opposition pour exiger plus de démocratie, de justice, de sécurité et de liberté face au régime d'Alpha Condé.](#) « *Alpha démissionne* », c'est par ce slogan que le porte-parole de l'opposition, Aboubacar Sylla, a entamé son discours sur l'esplanade du stade du 28 septembre.

Février 2017, des fumées noires visibles dans la banlieue de Conakry. Depuis ce lundi matin, en Guinée, [des affrontements opposent des jeunes aux forces de l'ordre.](#) Des barricades ont

été érigées, des véhicules brûlés. Les manifestants réclament la reprise des cours alors que les enseignants sont en grève depuis deux semaines. Les écoles sont fermées, mais un accord a été trouvé dimanche soir entre les syndicats et le gouvernement.

Février 2017, les syndicats ont suspendu leur grève, ce lundi 20 février, suite à la signature d'un accord après 13 jours de négociations. Pourtant [de violentes manifestations ont éclaté principalement dans la banlieue de la capitale guinéenne, faisant au moins cinq morts](#) selon le gouvernement, à Cosa, sur l'axe Bambeto – Hamdalaye mais également à Gbessia, près de l'aéroport, Dabondy ou Yimbaya, des zones habituellement calmes.

Mars 2017, [Un enfant a été tué mardi 14 mars à Guéckédou, en Guinée forestière, et quatre autres personnes ont été blessées](#), a confirmé le préfet. C'est le bilan de graves incidents qui ont éclaté à l'annonce de la condamnation de l'ancien maire de la ville de Koundou, Désiré Koundouno, qui avait refusé d'entrer au RPG, le parti du président Alpha Condé, avant d'être démis de ses fonctions. Il a été condamné mardi à trois ans de prison ferme pour détournement de fonds. Quand le jugement a été rendu, la foule dispersée, les forces de l'ordre auraient fait usage de leurs armes, selon plusieurs témoignages. Un enfant a été tué. Deux femmes seraient encore à l'hôpital.

Juillet 2017, en Guinée, le président Alpha Condé n'a encore rien dit sur ses intentions de modifier ou non la Constitution pour briguer un troisième mandat mais ses partisans s'activent et appellent de tous leurs vœux cette modification. Et après l'opposition, c'est la société civile qui se mobilise pour dénoncer ces appels. Mais [l'artiste reggae guinéen Elie Kamano a été empêché de défiler pacifiquement, lundi 17 juillet: il a été arrêté et placé en garde à vue par la police](#).

Juillet 2017, Des artistes guinéens se placent en première

ligne pour le combattre l'option d'un troisième mandat pour le président guinéen. La semaine dernière, c'était le reggaeman et militant Elie Kamano qui a été arrêté et écroué pendant plus de 24 heures. [Ce mardi, c'est un autre artiste rasta, Takana Zion, surnommé «l'artiste du peuple» qui est descendu dans les rues pour protester avant de se faire arrêter par les forces de l'ordre.](#)

Août 2017, [des dizaines de milliers de personnes ont répondu ce mercredi 2 août à l'appel de l'opposition guinéenne pour exiger du président Alpha Condé le respect des accords politiques de 2016.](#) Des accords signés entre l'opposition et la mouvance présidentielle le 12 octobre 2016.

Septembre 2017, l'abondance des mines et la multitude des sociétés minières qui exploitent la bauxite dans la région de Boké, dans le nord-ouest de la Guinée, ne font pas le bonheur des populations locales. Cette semaine, il y a eu [une seconde manifestation meurtrière depuis le début de l'année pour exiger le rétablissement des services sociaux de base. Les soldats ont fait usage de leurs armes à feu faisant au moins un mort et de nombreux blessés.](#) C'est une accumulation de promesses non tenues qui a mis le feu aux poudres et jeté des centaines de personnes [dans les rues de Boké.](#)

Septembre 2017, ce vendredi 22 septembre, cela fait déjà dix jours que les habitants de Boké, dans le nord-ouest du pays, protestent contre l'absence d'électricité et d'eau, notamment. [Des violences qui ont déjà fait deux morts et des dizaines de blessés.](#) Jeudi, les manifestants, en majorité des jeunes, s'en sont pris à des bâtiments publics de la ville voisine de Kolaboui. Les manifestants se sont en fait attaqués à des symboles de l'Etat. Les manifestants s'en sont pris aux symboles de l'Etat et aux symboles de l'activité minière. Des édifices publics comme la sous-préfecture, la mairie, ou encore le poste de gendarmerie ont été incendiés.

Octobre 2017, c'est la troisième marche en trois semaines à

Conakry. [L'opposition guinéenne a appelé dans les rues ses sympathisants mercredi 4 octobre pour marcher contre l'utilisation des armes à feu par les forces de l'ordre les jours de manifestations.](#) Il y a deux semaines, deux manifestants ont succombé à leurs blessures par balle. D'abord interdite puis finalement autorisée par les pouvoirs publics, ce mercredi, la marche sous haute tension à cause des risques de dérapages était très encadrée.

Novembre 2017, sale temps pour la presse privée guinéenne : [des dizaines de journalistes venus soutenir un des leurs, détenu, ont été brutalisés dans une gendarmerie de Conakry.](#) Pour avoir campé dans la cour de l'escadron de gendarmerie de Matam, pour soutenir un des leurs, détenu dans ces locaux, les journalistes guinéens ont eu droit à un traitement inhumain et dégradant. Des bastonnades à l'aide de ceinturons, des coups de matraque, des coups de pied, tout était permis pour faire comprendre aux journalistes qu'ils n'étaient pas les bienvenus.

Novembre 2017, en Guinée, [Espace FM est suspendue pour 7 jours. Cette décision émane de la Haute autorité de la communication.](#) L'instance reproche à la radio d'avoir diffusé des informations « susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat ». Dernier épisode d'une semaine de tensions entre autorités et journalistes. Lundi déjà un patron de presse avait été placé en garde à vue et mardi une dizaine de journalistes ont été violentés par des forces de l'ordre.

Novembre 2017, [des centaines de représentants de médias sont descendus, hier, mardi 7 novembre, dans les rues de Conakry pour dénoncer les exactions des forces de l'ordre contre les journalistes](#) et l'indifférence de la Haute autorité de la communication. Aboubacar Camara, est le directeur de la radio et TV Gangan. Il a été arrêté et incarcéré dans une brigade de gendarmerie

Novembre 2017, en Guinée, l'abondance des mines dans le nord-

ouest du pays ne fait pas le bonheur de tout le monde. Les manifestations pour exiger de meilleures conditions de vie ne faiblissent pas. Cette fois, c'est la localité de Sangarédi qui est en ébullition. [Des heurts opposent depuis jeudi des manifestants aux forces de l'ordre. Deux jeunes qui protestaient contre les coupures d'électricité et d'eau ont été blessés par balle](#) samedi 11 novembre dans la ville minière au cours de heurts avec la police.

Novembre 2017, en Guinée, plusieurs manifestations d'élèves ont eu lieu dans de nombreux quartiers de la capitale. [Un collégien a été tué ce lundi 20 novembre et plusieurs autres personnes ont été blessées](#). Les écoliers réclament la reprise des cours, car depuis une semaine, une partie des enseignants du primaire et du secondaire sont en grève et désertent les salles de classe.

Février 2018, alors que les Guinéens attendent toujours les résultats des élections communales de dimanche, les incidents violents se multiplient dans le pays. [Un incendie volontaire a notamment entraîné la mort de cinq enfants mardi 6 février à Kalinko \(préfecture de Dinguiraye\)](#). Le gouvernement et le parti au pouvoir appellent au calme.

Février 2018, encore [des violences et des victimes en Guinée où deux jeunes gens ont été tués ce lundi lors d'une descente des forces de l'ordre dans un quartier réputé favorable à l'opposition](#). Outre ces deux morts, les violences ont fait plusieurs blessés. Encore deux jeunes arrachés à l'affection de leur famille dans des heurts entre forces de l'ordre et manifestants dans les rues de Conakry. Deux nouvelles victimes qui allongent la liste des jeunes tombés sous les balles des forces de l'ordre dans ce quartier favorable à l'opposition, relançant du coup le débat sur l'utilisation des armes à feu dans le maintien d'ordre en Guinée.

Février 2018, [un gendarme a été tué le 19 février dans des heurts entre manifestants et forces de l'ordre](#) dans la

banlieue de Conakry, en Guinée. Les manifestations étaient liées à la grève des enseignants qui réclament de meilleures conditions de travail.

Février 2018, en Guinée, [au moins une personne a été tuée par balle et plusieurs personnes ont été blessées, ce lundi 26 février, lors de heurts entre forces de l'ordre et jeunes manifestants à Conakry](#), dans le quartier de Hamdallaye. L'opposition avait lancé un appel à une journée « ville morte » pour protester contre ce qu'elle appelle la « fraude généralisée » lors du scrutin communal du 4 février dernier. Son appel, largement suivi, coïncidait avec la grève de deux autres syndicats, celui de l'Education et celui de l'Union générale des travailleurs de Guinée.

Mars 2018, en Guinée, la tension monte et la crise socio-politique continue. A Conakry, des manifestations ont éclaté, ce lundi 12 mars, dans de nombreux quartiers de la capitale, notamment dans le centre administratif. Côté politique, [l'opposition avait appelé à une journée ville morte car elle continue de contester les résultats des élections locales du 4 février](#). Côté social, les enseignants entament leur cinquième semaine de grève et réclament un réajustement de salaire.

Mars 2018, dans un rapport publié ce 13 mars, [l'organisation de défense des droits de l'homme dénonce l'impunité vis-à-vis des auteurs des attaques récurrentes contre des groupes de presse](#) alors que le climat politique et social se « délétere » en Guinée, selon un communiqué.

Mars 2018, [trois jeunes gens ont été assassinés lors de la dernière manifestation de l'opposition](#), mercredi dernier, ce qui a provoqué un déferlement d'une foule de mères de familles jusque dans les bureaux du médiateur de la République, Mohamed Saïd Fofana. Jeudi 15 mars, au cours d'un point de presse, le parquet de Conakry a essayé de défendre les forces de l'ordre en accusant des manifestants armés dont un a été mis aux arrêts en février 2018.

Mars 2018, en Guinée, quatre manifestants tués par balle la semaine dernière lors de manifestations de l'opposition ont été inhumés ce lundi 19 mars. L'opposition demande la mise en place d'une commission internationale indépendante pour enquêter sur les 94 tués lors de manifestations politiques depuis l'accession au pouvoir d'Alpha Condé en 2010. Le gouvernement rejette, quant à lui, toute idée d'une telle commission. Cellou Dalein Diallo réclame justice pour les 94 morts et justice aussi pour les élections locales du 4 février dernier.

Mars 2018, en Guinée, une nouvelle journée de mobilisation de l'opposition a eu lieu jeudi 22 mars. Son chef de file, Cellou Dalein Diallo, continue de contester, et ce depuis le 4 février dernier, les résultats des élections locales. A l'appel de l'UFDG, son parti, des militants et sympathisants ont manifesté. Si la marche a été acceptée par les autorités, l'itinéraire lui n'a pas été validé. Tibou Camara, ministre conseiller et émissaire de la présidence a même tenté une médiation de dernière minute au domicile de Cellou Dalein Diallo, avant le départ. Mais le leader de l'UFDG a campé sur ses positions. Dès le début de la manifestation, des affrontements ont éclaté entre manifestants et forces de l'ordre.

Mars 2018, les femmes de l'opposition guinéenne ne décolèrent pas. Elles sont une nouvelle fois descendues par centaines dans les rues pour exprimer leur mécontentement face aux exactions policières et aux tueries de leurs militants dont est victime l'opposition à chacune de ses manifestations. Selon celle-ci, au moins 94 des leurs ont été tués depuis 2011 rien qu'à Conakry par les forces de l'ordre dans les manifestations politiques. Hier, mercredi 28 mars, elles étaient chez le ministre de la Justice pour exiger des enquêtes et des poursuites contre les auteurs des crimes.

Avril 2018, un tribunal de Conakry a condamné ce lundi 9 avril à 18 mois de prison ferme un responsable du principal parti

[d'opposition guinéen, Ibrahima Sory Camara](#), pour «outrage, injures et diffamation» à l'encontre du président Alpha Condé. Il a été conduit sous bonne escorte policière à la prison civile de Conakry.

Juillet 2018, en Guinée, l'augmentation du prix du carburant à la pompe de 25% n'est pas du goût des forces sociales et des syndicats dont la mobilisation ne faiblit pas depuis le 1er juillet. Hier lundi, [des affrontements ont éclaté un peu partout dans la capitale guinéenne entre forces de l'ordre et manifestants](#) à la suite de l'interdiction, par le gouvernorat de la ville de Conakry, d'une marche de protestation dite « marche de la dignité » par ses organisateurs.

Octobre 2018, [un jeune a été tué mardi 16 octobre à Conakry lors de la seconde journée « ville morte » organisée par l'opposition guinéenne](#) qui dénonce la corruption et des manipulations dans la mise en place des conseils communaux.

Octobre 2018, [alors qu'un adolescent a été tué par balle](#), mardi 23 octobre, en marge de la manifestation interdite de l'opposition guinéenne, Cellou Dalein Diallo, chef de file de l'opposition, a indiqué que sa voiture avait été visée par un tir.

Novembre 2018, [deux hommes ont été tués mercredi soir par des tirs de militaires guinéens dans une banlieue de Conakry secouée dans la journée par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre](#). L'opposition guinéenne avait appelé à une journée ville morte pour protester contre, selon elle, les violations des accords signés entre elle, la mouvance présidentielle et le gouvernement sur les installations des élus locaux du scrutin du 4 février 2018.

Novembre 2018, en Guinée, le calme est revenu depuis ce 10 novembre au matin à Wanindara. Selon ses habitants, [ce quartier populaire de la capitale Conakry était en proie à la violence policière depuis ce 8 novembre après la mort de trois](#)

[personnes, deux civils et un policier](#). Hier, le ministre de la Sécurité publique a annoncé dans un communiqué des enquêtes pour « rechercher et traduire en justice les auteurs de ces multiples cas de meurtres, d'agression et de vandalisme ».

Novembre 2018, en Guinée, [la marche des femmes de l'opposition de ce 13 novembre a été dispersée par des jets de gaz lacrymogènes dans la capitale](#), Conakry. Quelques centaines de manifestantes se sont réunies mardi 13 novembre à Conakry, la capitale de la Guinée, pour protester contre les violences policières et réclamer justice pour les personnes qui ont perdu la vie en marge des manifestations politiques.

Novembre 2018, le 7 novembre, [deux jeunes Guinéens étaient tués devant leur concession dans le quartier de Wanidara](#), en banlieue de Conakry. Selon les témoignages recueillis par notre correspondant sur place, les proches des victimes imputent le drame à des « militaires portant des bérets rouges ». La diffusion de ce reportage a entraîné l'annulation de l'accréditation de notre confrère par la HAC, la Haute autorité de la communication, après une plainte du ministère de la Défense. Mouctar Bah a tenté, dès le lendemain, de joindre les autorités civiles et militaires pour obtenir leurs commentaires sur ces témoignages, sans succès. La HAC a demandé que la parole soit donnée au ministère de la Défense.

Décembre 2018, en Guinée Conakry, [des opposants politiques, membres du parti Bloc libéral ont entamé mercredi une grève de la faim pour une durée de quatre jours](#). Ils dénoncent le déploiement depuis trois semaines de patrouilles mixtes composées de policiers, de gendarmes et de militaires dans les rues de la capitale. Des patrouilles créées après des semaines de violences en marge de manifestations dans Conakry.

Février 2019, ce samedi 16 février, [des affrontements se sont déroulés à Conakry, à l'occasion du retour en Guinée du principal opposant Celou Dallein Diallo](#), qui revenait d'un voyage en Europe et au Sénégal. Une trentaine de personnes ont

été blessées lors d'échauffourées avec les forces de l'ordre près de l'aéroport de Conakry, ce samedi 16 février. L'opposant Celou Dallein Diallo affirme que son véhicule a été pris à partie par des blindés de la police et qu'il a reçu des gaz lacrymogènes à l'intérieur de sa voiture

Mai 2019, en Guinée, [les violences et arrestations contre des militants hostiles au troisième mandat d'Alpha Condé se multiplient ces dernières semaines](#). Cela a notamment été le cas à Kouroussa, Kankan et Coyah. Nouvel épisode samedi à Kindia où 8 personnes ont été placées en détention. Leur tort, là aussi : avoir manifesté contre un troisième mandat d'Alpha Condé, une manifestation qui a été organisée en marge d'un rassemblement en présence du président guinéen.

Mai 2019, en Guinée, [sept personnes, interpellées samedi 3 mai dans la ville de Kindia \(à 135 km de la capitale\), lors de manifestations contre un 3e mandat du président Alpha Condé, ont été condamnées hier mardi à trois mois de prison ferme et à une amende de 500 000 francs guinéens](#). Ces personnes sont membres du Front national pour la défense de la Constitution. Elles ont été condamnées pour « entrave à la liberté de manifester » et pour « troubles à l'ordre public ». Leur avocat dénonce une condamnation injuste.

Juin 2019, en Guinée, le débat sur le changement de Constitution continue à agiter le pays. Les manifestations violentes sont courantes. Ce jeudi 13 juin, c'est Nzérékoré dans le Sud qui a été le théâtre de violents affrontements. [Au moins un mort et 28 blessés sont à déplorer](#). Ce qui devait être, jeudi un rassemblement des partisans du « Non » s'est transformé en affrontements. C'est en tout cas ce qu'indique, le FNDC, le Front National de la défense de la Constitution, créé en avril dernier pour [s'opposer à un troisième mandat d'Alpha Condé](#).

Juin 2019, en Guinée, les députés ont adopté cette semaine une série de textes relatifs à l'organisation des services de

défense et de sécurité. La plupart ont fait l'objet d'un large consensus sauf une : la loi relative à l'usage des armes par la gendarmerie. Les députés d'opposition ont voté contre, en mémoire, disent-ils, des nombreuses victimes tuées par balles lors des manifestations et dont les auteurs n'ont jamais été inquiétés. [Le texte, qui élargit le cadre de l'usage des armes à feu par les gendarmes, inquiète également les défenseurs des droits de l'homme.](#)

Août 2019, en Guinée, des dizaines de journalistes se sont rassemblés ce lundi dans les rues de Conakry devant le siège de la Haute Autorité de la communication. Ils pointent [le harcèlement de l'Etat sur les médias privés](#). La colère suit de nombreuses convocations dans des commissariats et des tribunaux, ainsi que le placement sous contrôle judiciaire de dizaines de journalistes.

Octobre 2019, l'organisation Human Rights Watch dénonce, dans un rapport publié ce jeudi, la répression du droit à manifester en Guinée. Depuis plus d'un an, le gouvernement interdit de fait les manifestations de rue, explique l'ONG. Les autorités locales auraient interdit au moins 20 manifestations depuis juillet 2018.

Octobre 2019, [une demi-douzaine de dirigeants du Front national pour la défense de la Constitution \(FNDC\) ont été interpellés par des membres des forces de l'ordre cagoulés au domicile de leur coordinateur, Abdourahmane Sanoh](#), alors qu'ils se préparaient à donner une conférence de presse pour détailler les modalités de la mobilisation prévue lundi, selon l'opposition.

Octobre 2019, [les forces de sécurité guinéennes ont dispersé ce lundi plusieurs tentatives de rassemblements à Conakry](#). L'opposition et la société civile appelaient à la mobilisation contre la réforme de la Constitution qui pourrait permettre au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat.

Octobre 2019, [au moins cinq morts et des dizaines de blessés](#), selon nos informations, deux décès selon le gouvernement. C'est le bilan provisoire de la première journée de manifestations contre un potentiel 3e mandat du président Alpha Condé en Guinée ce lundi 14 octobre.

Octobre 2019, [le procès des membres du FNDC](#) arrêtés ce weekend à Conakry avant des manifestations et de deux autres personnes a débuté ce mercredi 16 octobre. Ils sont poursuivis pour « manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles à l'ordre public ».

Octobre 2019, en Guinée, huit responsables du Front national de défense de la Constitution (FNDC) sont poursuivis pour « manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles à l'ordre public ». La seconde audience a débuté en fin de matinée [et le procureur requiert cinq ans de prison contre sept des huit prévenus](#).



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Chronique : Rien ne tombera du ciel, il va falloir se battre

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Pour commencer, faisons cet effort pédagogique pour clarifier le concept ''se battre'' afin d'éviter toute polémique allant dans le sens de donner une connotation de violence à notre action. ''Se battre'' pour le triomphe des valeurs démocratiques avec pour seule arme : les dispositions juridiques qui légitiment les actions. Telle est l'acceptation retenue dans le cadre de cet article. Tu délirés ! rétorqueront certains. Qu'est ce que tu vas dire de nouveau ? A part signer ton article ! D'ailleurs, tu es très méconnu et voire inconnu du grand public.

Agir dans un tel environnement caractérisé par une hostilité acerbe de façon délibérée ou involontaire parce que socialement intériorisée, reste un défi pour lequel le sacrifice ne compte pas mais la finalité poursuivie.

En citant le reggaman ivoirien Tiken Jah Fakoly, je développe un argumentaire tranché sur cette impérieuse nécessité de sortir du fatalisme et de l'inertie car « rien ne tombera du ciel. » Nelson Mandela avait compris cela. Il fallait intégrer et matérialiser cette réalité douloureuse et injuste dans une conscience de lutte avec pour seule conviction, celle de défendre des valeurs universelles.

Avec un simple geste apparemment anodin pour certains, mais plein de sens, Nelson Mandela, dans des situations extrêmement difficiles n'avait cessé de réclamer ses droits en commençant par exiger des pantalons pour les prisonniers noirs à Robben Island. Tout un symbole du degré de détermination d'un homme qui avait déjà intériorisé cette nécessité d'agir en toutes circonstances.

Élevé dans une société musulmane où les notions de « destin » et de « fatalité » sont culturellement et ''instinctivement'' enseignées et propagées, d'un autre point de vue, je suis d'avance ''programmé'' à ''accepter'' et à ''subir'' les événements parce que, telle serait ma destinée, ou à l'échelle nationale, la destinée d'une nation toute entière. Mais NON ! Agir est un impératif et une constance et cela en toutes circonstances comme je l'ai dit tantôt.

Les embûches sont certes, nombreuses mais le renoncement au bien-être collectif est un acte de démission voire de trahison. Pour paraphraser Mandela, je dirai que longue sera la marche vers la démocratie. Tous sont conscients de cette évidence et rares sont ceux qui sont prêts à ce sacrifice. Il est aussi évident que les résistances au changement sont tenaces et culturellement entretenues. La peur du grand changement où les privilèges seront reconsidérés et où le passé sera revisité est compréhensible d'un point de vue individualiste mais inconcevable par son caractère égocentrique.

Le sacrifice sera important et certains pessimistes continueront à vous chanter ces refrains : « Vous prêchez dans le désert », « Rien ne changera dans notre pays. » Pour un optimiste comme moi, je répondrais que tout change et rien ne demeure. Mais pour cela, il faudrait un catalyseur, une dynamique collective imprégnée des enjeux et surtout des valeurs qui sous-tendent nos actions. En ma qualité de sociologue qui pratique le journalisme, je ne me contente pas de retranscrire simplement des faits, j'exprime une position

adossée sur des principes et non sur des personnes du genre ''pro'' ou ''anti''. Car cette bipolarisation à outrance du débat politique me semble relever d'un raisonnement simpliste et partisan de la réalité.

Farouchement opposé à la gouvernance Alpha Condé en Guinée, certains collègues me suggèrent de faire preuve de ''flexibilité'' dans le traitement de l'information. Ils se trompent sur toute la ligne. Avec la plus grande lucidité, mes billets sont avant tout des prises de positions. D'ailleurs, qui peut prétendre faire du journalisme sans prendre position ? Récemment, dans son article intitulé : Monsieur le Président, vous égarez la France, paru le 23 juillet 2014, Edwy Plenel de Mediapart n'avertissait-il pas dès le départ, ses lecteurs en ces termes : « Parti pris en forme de lettre ouverte ».

Avec la même fermeté, j'assume ma position : l'élection de Alpha Condé, j'allais dire sa désignation comme président de la Guinée est une faute historique commise par un groupuscule de guinéens avec les bénédictions de la fameuse ''communauté internationale'' qui, d'ailleurs ne tardera pas à désenchanter au bout d'une année de règne de leur outsider j'allais dire tocard.

Du moment où le piège est tendu, la faute est commise, l'appel à une insurrection populaire semble inopportune aux conséquences incertaines et plutôt douloureuses pour les plus démunis. Du chaos que se permettent de ''prophétiser'' certains pour sortir la Guinée de cette situation d'impasse permanente, je pense qu'il faut faire preuve de lucidité dans toutes les actions à mener.

« Rien ne tombera du ciel, il va falloir se battre » peut être perçu comme un manifeste prorévolutionnaire. Mais je ne voudrais pas polémiquer sur le concept de ''révolution'' une fois de plus, qui, tendancieusement contribue à biaiser le débat au lieu de le susciter lucidement.

La Guinée, ce pays au paradoxe saisissant, ''potentiellement

riche et malheureusement pauvre'' est un laboratoire parfait des ''présupposés'' mis en évidence quand on parle de la gouvernance en Afrique : ''corruption'', ''impunité'', ''violation des droits de l'Homme''...Bref, d'ailleurs, loin d'être une présupposition, la Guinée est malheureusement un condensé avéré de tous ces maux. C'est pour cette raison qu'elle constitue un échantillon assez représentatif de la mal gouvernance et de la violation des droits de l'Homme. A travers ce pays, vous appréhendez les réalités de l'Afrique ''politique'' celle des présidences à vie, des élections truquées, des massacres, de la pauvreté et malheureusement des populations résignées qui attendent que les solutions tombent du ciel. Mais je le répète une fois de plus que « Rien ne tombera du ciel, il va falloir se battre ».

Mon combat va au-delà de la personne de Alpha Condé actuellement président de la Guinée ou de sa gouvernance qui est profondément vicieuse et indéniablement anti-démocratique. C'est tout un challenge qui s'inscrit dans un premier temps, dans une dynamique thérapeutique envers une société qui a malheureusement perdu le sens du discernement jusqu'à prendre son bourreau pour son bienfaiteur. Certains appelleront cette attitude de ''syndrome'' de tel ou tel, où d'un point de vue sociologique, les relations entre le dictateur et son peuple sont plutôt ambiguë et où le dictateur finit par devenir l'objet d'admiration et d'idolâtrie que l'on s'interdit de critiquer ou de détester.

Dans une telle circonstance, la tâche semble ardue et il faudra s'attendre à une hostilité ouverte de la part de ceux qui sont favorables au statuquo. Dénigrement, délation et suspicion, il faudra se préparer à affronter toutes les formes de violences verbale, morale et physique pour faire triompher les valeurs de la démocratie dans cette partie du monde.

Pierre Bourdieu n'écrivait-il pas que « Pour « changer la vie », il faudrait commencer par changer la vie politique. »

Publié pour la première fois le 30 juillet 2014 sur [mon blog Mondoblog RFI](#), 5 ans après (in-extenso, republié comme tel).



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Chronique : Rien ne sera comme avant, la rupture est inévitable

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Ils s'accrochent désespérément à un système à bout de souffle. Ils s'accrochent parce qu'ils ont peur. Une peur plurielle (perte des privilèges, d'être rattrapé par la justice)

résultante de parcours professionnels semés de corruption, de détournements de fonds, d'enrichissement illicite, pour les uns, de crimes, de trahison, pour les autres.

Rongés par cette peur d'un changement véritable, ils forment un bloc pour résister, une solidarité des voleurs, des criminels, avec un important renfort de fonctionnaires médiocres devenus par népotisme et clientélisme des grands commis de l'Etat. Cette confrérie politique adepte de la triche, du mensonge, de la délation résiste parce qu'elle a peur de voir le triomphe du travail qui récompense les meilleurs guinéens, de la justice qui protège tous les citoyens sans distinction, de la solidarité qui bannit les inégalités et œuvre pour l'équité.

Cette confrérie au sommet de l'état guinéen a peur du citoyen cultivé, ce citoyen qui oppose à la propagande nationale une lecture lucide de la réalité, ce citoyen qui refuse de monnayer sa liberté de penser, ce citoyen qui a le courage d'exprimer ses opinions et de défendre ses positions. Cette confrérie est une imposture à dénoncer et à combattre par tous les moyens (je précise : par tous les moyens légaux y compris les manifestations. N'offrons pas aux détectives privés des polémiques de la matière à polémiquer).

Depuis un certain temps, on observe une ambiance de fin de règne (qui est d'ailleurs normal), l'échéance de 2020 est proche. Ils essayeront de modifier la trajectoire, d'obtenir une prolongation, de modifier les règles du jeu mais ils échoueront lamentablement.

Rien ne sera comme avant dans ce pays. Alpha Condé sera contraint de quitter le pouvoir à la fin de son dernier mandat. Les guinéens ont changé et ils exigeront des élections libres et transparentes. Cependant, avec la CENI actuelle, il ne faut pas se leurrer, elle fonctionne comme un secrétariat permanent du RPG et son président est un militant à visage découvert. Le rapport de force est inévitable, contraindre les commissaires de cette institution à respecter la vérité des

urnes.

Quand la confiance sera rétablie dans ce pays, la CENI disparaîtra et il reviendra au ministère d'organiser toutes les élections comme dans toutes les grandes démocraties. Pour réussir ce pari, il ne faut pas se tromper de combat. La hiérarchisation et la planification des actions sont indispensables. L'heure n'est pas au ralliement derrière tel ou tel leader politique. Il faut une mobilisation générale pour défendre le respect des règles démocratiques (la constitution). Si les guinéens, par rivalité politique inopportune, face au péril démocratique qui nous menace, valident cette forfaiture d'une nouvelle constitution, tout s'écroulera et ce pays renouera avec les démons des crises politiques majeures voire le retour des coups d'état avec leurs corollaires d'abus et de violations systématiques des droits de l'homme.

La seconde étape est d'exiger des élections libres et démocratiques avec un fichier électoral qui reflète la population électorale de ce pays. Si par miracle, le dégagisme intégral à la tunisienne se produit, tant mieux. Mais soyons réalistes, un scénario difficilement envisageable connaissant la sociologie électorale de la Guinée. Un important travail en amont est nécessaire pour faciliter la compréhension des programmes politiques par leur vulgarisation à travers des techniques et outils accessibles à tous. Un travail qui prendra du temps et une volonté réelle de sortir des alignements systématiques dictés exclusivement par des considérations subjectives. Il faut rappeler que l'écrasante majorité de la population guinéenne est rurale, l'activisme politique très visible des populations en milieu urbain ne doit pas occulter cette réalité statistique. Une variable importante à intégrer dans les démarches et stratégies de mobilisation.

En attendant ce travail de conscientisation généralisée pour favoriser une culture politique et démocratique chez tous les

guinéens, qui découlera, on l'espère, sur une alternance générationnelle, un renouvellement du personnel politique et une réadaptation de l'offre politique aux besoins réels des populations guinéennes, on exigera des leaders politiques actuels une discipline de gouvernance vertueuse s'ils accèdent au pouvoir, avec une veille citoyenne en permanence. C'est la beauté de la limitation des mandats, du principe d'alternance politique en général. Le premier mandat est un test, une marque de confiance, les électeurs peuvent se tromper, le candidat élu peut trahir ses engagements. Le deuxième mandat est un renouvellement de confiance, un plébiscite. En respectant les règles du jeu démocratique, le peuple a cette opportunité de sanctionner l'incompétence, la trahison et les promesses non tenues.

Tous les cinq ans, le peuple est consulté pour élire, renouveler la confiance ou sanctionner. Au bout de deux ou trois cycles, le renouvellement du personnel politique se fera progressivement. Pourquoi une telle démonstration ? C'est pour rappeler une évidence : séquencer les objectifs permet une efficacité globale pour l'atteinte des résultats escomptés à court, moyen et long terme. Cette fixation permanente sur la classe politique actuelle en mettant tout le monde dans le même panier est non seulement contre productive mais elle contribue à conforter les promoteurs de la forfaiture en cours dans leurs positions et leur argumentaire.

Le mal est profond dans ce pays et commençons par respecter et faire respecter les fondamentaux du vivre ensemble: nos lois.



Chronique: une certaine idée de la rue en démocratie

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Alpha Condé vient de demander à ses partisans de se préparer pour le référendum et les élections. Une surprise ? Non! La nouveauté c'est le fait de prononcer pour la première fois le mot référendum.

Depuis plusieurs mois déjà, des missions labellisées "**ANAFIC TOUR**" sillonnent le pays pour délivrer un message de mensonge et de manipulation. Avec un bombardement médiatique impressionnant pour maquiller 9 ans de règne comme si le peuple de Guinée était plongé dans une phase hypnotique et c'est maintenant le réveil et la découverte des merveilles accomplies par le tout puissant Alpha 1er dernier du nom. La RTG est là pour l'enfumage généralisé même si ses chroniqueurs actuels sont moins inspirés que les anciens.

Enclencher l'étape des consultations avant d'aller aux États-Unis dont le seul but était dans un premier temps de trouver

un moyen de divertissement national (effets escomptés résultats atteints. Certains très excités de rejoindre la table des invités nous ont bassiné toute une semaine sur les vertus du dialogue et tout le bla-bla qu'on ressuscite quand ça vous arrange), dans un second temps il fallait éviter les questions sur la politique intérieure pendant son séjour américain en maquillant cela en voyage d'affaires et de recherche d'investisseurs. Pendant ce temps, la pression est exercée sur la CENI (avec son corollaire de zizanie observée depuis une semaine au sein de l'institution) pour faire l'impossible afin d'organiser les législatives d'ici la fin de cette année (car l'autre urgence est de redéfinir les équilibres au sein de cette autre institution qu'est l'assemblée nationale).

Une évidence saute aux yeux : c'est un plan qu'on déroule sous nos yeux avec des séquences qui parfois font croire à une hésitation ou un réajustement. Il se déroule comme établi par les promoteurs de ce projet de 3ème mandat. Pourquoi une telle facilité de déroulement ? La réponse est simple : de l'autre côté (les opposants à ce projet) la convergence des luttes se fait encore attendre, une unanimité sur les moyens d'actions reste encore un défi, le mouvement par son caractère fourre-tout est aussi parasité avec des membres qui se baladent à Conakry avec deux offres d'adhésion en fonction de leurs intérêts flottants (mouvance et opposition).

C'est le moment de penser à une stratégie globale (celle annoncée et celle en sourdine) car le camp d'en face semble décidé à aller jusqu'au bout de la folie. Cette assurance s'explique : toutes les institutions sont acquises, il n'existe aucune autorité morale dans ce pays pour sonner la fin de la récréation (les religieux adorent les invitations à Sekoutoureya plus que tout au monde), les intellectuels plongés dans le coma du fonctionnariat pour les uns et la bassesse de la courtisanerie pour les autres ont opté pour l'indifférence et la survie professionnelle, dans un contexte

d'histoire politique difficile et son versant ethnique, une réalité qui constitue une matière à exploiter pour diviser le peuple même sur un enjeu national comme la préservation de la démocratie, et enfin la fameuse communauté internationale (comme toujours, la prévention des crises est une action listée mais son effectivité reste discutable) observe le pourrissement de la situation.

Récapitulons : Alpha Condé se prononce sur un référendum, ses partisans sont sur le terrain depuis plusieurs mois, les opposants à ce projet se mobilisent, des contrepouvoirs institutionnels sont inexistantes. Brefs tous les instruments institutionnels de recours sont rouillés et foncièrement abîmés. Quel est le moyen d'action restant pour sauver la démocratie ? Les manifestations.

Au Burkina Faso pour chasser Blaise Compaoré, on a observé le même scénario. Soyez tranquille, personne ne demande le départ de Alpha Condé (une retraite plus ou moins paisible est envisageable pour lui mais soyons réalistes aussi, il répondra un jour sur certains dossiers restés sans suite pendant son règne car des familles attendent des réponses) mais dans l'urgence c'est le retrait du projet de 3ème mandat (nouvelle constitution) que les populations réclament.

Pourquoi les manifestations ? Parce que la forme de contestations est admise, légale et démocratique. Il faut sortir de cette conception fautive sur l'appel à manifester qui serait selon certains, un appel à la violence. La rue n'est pas un espace dangereux pour des manifestations (il faut d'ailleurs arrêter de rajouter « pacifiques » de façon mécanique car de facto elles sont et seront pacifiques si les règles sont respectées), la dangerosité est surtout le fait des forces de sécurité.

Au Burkina Faso pendant l'insurrection populaire, les manifestants sont entrés au siège de l'assemblée nationale, se sont dirigés vers le palais Kosyam, ... il n'y a pas eu cette

boucherie humaine (où des dizaines de manifestants sont tués et de nombreux blessés) qu'on a connu en Guinée lors des manifestations politiques. La seule réaction républicaine des forces de sécurité burkinabé était de protéger les lieux stratégiques et de reculer sous la pression populaire. On ne tire pas sur sa population pour protéger un individu et son petit groupe, responsables du chaos occasionné. En Guinée, les manifestations sont perçues comme dangereuses parce que les forces de sécurité tirent sur les manifestants. Inutile de vous citer les nombreux rapports des organisations nationales et internationales sur cette évidence.

En créant de toutes pièces cette crise, Alpha Condé sera tenu responsable de toutes les dérives de ce régime. Le rapport de force est inévitable et il (Alpha Condé) reculera quand la pression sera très forte. Lorsqu'il y a du monde et que les manifestations durent, l'Etat recule, c'est une réalité observée et documentée.

« Une certaine idée de la Guinée » peut aussi se traduire par une certaine idée de la rue en démocratie.



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Chronique : avec Kassory, Keïra et Kiridi, vous nous ramenez encore le vieux disque sur les anciens PM ?

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Certains guinéens se souviennent et arrêtez maintenant d'insulter notre intelligence.

Les années Lansana Conté ont une telle spécificité et les guinéens ne l'ont pas oublié : les puissants de la République n'étaient pas les premiers ministres (ceux qu'ils appellent aujourd'hui anciens premiers ministres) mais des ministres et ministres conseillers à la présidence.

Tiens tiens ! Vous vous souvenez de Keïra ? C'est l'actuel ministre de la sécurité, comme par hasard, il serait clean comme un bébé qui sort de la maternité. Il était à la présidence sous Lansana Conté. Il suffit de dépoussiérer un tout petit peu nos souvenirs et la vérité sautera aux yeux.

Cette mémoire sélective qu'ils voudraient nous imposer découle d'une mémoire globale et tous les citoyens ne sont pas amnésiques dans ce pays. Et Kassory ? Vous vous souvenez du ministre de l'économie et des finances le plus puissant sous Lansana Conté ? On peut le dire, sans hésitation, le plus puissant de tous les ministres de l'économie et des finances depuis l'indépendance. C'est l'actuel premier ministre de Alpha Condé. Pour avoir un aperçu sur le personnage, je vous

recommande les anciens albums de Kill Point (les initiés connaissent très bien cette période trouble, une cacophonie indescriptible au sommet de l'état guinéen).

Et Kiridi ? Ancien ministre de l'administration du territoire sous Lansana Conté et actuel ministre secrétaire général de la présidence. Ils ont tous réussi le test de recyclage sous Alpha Condé. De toute évidence, leurs compétences spécifiques et rares pouvaient encore servir.

Il faut rappeler que Lansana Conté n'a jamais accepté qu'un premier ministre soit très influent. Il suffit de se rappeler du contexte de leur nomination pour comprendre la nature de la collaboration.

Vous vous souvenez des clans au sommet de l'état sous Lansana Conté ? Aucun de ces clans n'avait à sa tête un premier ministre. Les premiers ministres ont plutôt été des victimes de ces différents clans où se mélangeaient des intérêts familiaux, d'acteurs du secteur privé, de sociétés étrangères...

Soulignons cette évidence : les anciens gouvernants qui ont effectivement pillé les ressources de ce pays (s'il y'a eu pillage comme ils le martèlent sans cesse) ne sont pas loin de ceux qui nous saoulent avec ce vieux tube de fabrication d'opinions pour les incultes, les amnésiques, les fragiles qui manquent de séances de musculation intellectuelle pour résister à la manipulation.

Sachez qu'on ne viole pas les règles démocratiques sous prétexte d'empêcher des acteurs politiques (anciens premiers ministres) d'accéder au pouvoir. Il revient au peuple de Guinée de choisir le prochain président de la république après le règne catastrophique de Alpha Condé. Sidya, Dalein, Kouyaté ou un acteur politique de la nouvelle génération (pour un dégagisme intégral), peu importe, c'est au peuple de Guinée de choisir à travers une élection libre et transparente.

Il ne s'agit pas de défendre ces anciens PM mais de dénoncer

les justifications fallacieuses avancées par ce régime pour atteindre leurs objectifs.



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Chronique: L'opposition politique dispose de peu de moyens de contrôle sur le processus électoral

écrit par GuineaPolitique© | 25 janvier 2024



Cette affirmation peut paraître bizarre parce qu'elle dénote le pessimisme ambiant quand le déficit de confiance est

important entre acteurs institutionnels dans ce pays.

La CENI guinéenne est une machine à frauder les élections. Elle capitalise une longue expérience dans ce domaine.

Tout le processus (recensement, révision, installation des demembrements, opérations des votes, dépouillement au niveau local, centralisation des résultats, publication des résultats) est miné par les magouilles pilotées depuis le ministère de l'administration du territoire et la présidence.

L'indépendance de la CENI est un simple slogan. **Les commissaires de l'opposition à la CENI sont démunis, impuissants car ils n'ont aucune maîtrise des opérations sur le terrain. Les informations partagées lors des plénières sont parcellaires et minutieusement choisies.** Ces commissaires observent impuissants à la création de petits clans par des cooptations sur fond de corruption, très vite le bloc des commissaires de l'opposition se fissure et devient la valse des oppositions mutantes.

Dans cet environnement malsain, les QG politiques ont du mal à maîtriser leurs envoyés spéciaux car d'autres paramètres entrent en ligne de compte et tous arrivent à la conclusion largement partagée par les fonctionnaires et autres acteurs publics : « prenons notre part, de toutes les façons ce pays ne changera pas ». Une excuse de merde pour s'enrichir avec les bénédictions de toute la famille et amis afin d'échapper à la sentence populaire (T'es un maudit si tu ne profites pas des occasions...).

Avant, pendant et après les élections, l'opposition suivra la même démarche légale à savoir : constater et dénoncer les fraudes, rassembler toutes les preuves et déposer des recours. À partir de là, tout se complique davantage car le deuxième bras de la fraude électorale qui est l'appareil politico-judiciaire (cour constitutionnelle) maîtrise cette étape en se targuant de sa neutralité mais dans la réalité, sa partialité n'est plus à démontrer. Pour valider la forfaiture, il

commence par écarter une bonne partie des preuves noyées dans un labyrinthe juridique incompréhensible et ensuite il se déclare incompetent. C'est du déjà vécu avec la cour constitutionnelle guinéenne.

Les institutions fortes de Barack Obama ont avant tout besoin d'hommes et femmes intègres pour impulser cette dynamique. En Guinée, la marche est encore longue pour espérer vivre un printemps des peuples avec leurs héros (les vrais, pas les modèles en carton qu'on invente chaque jour à Conakry).



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Chronique : Union Africaine, CEDEAO... Réactivez vos instruments de prévention des crises

écrit par GuineaPolitique© | 25 janvier 2024



Tous les éléments crisogènes sont aujourd'hui réunis pour alerter les organisations sous régionales et africaines sur la situation fabriquée de toutes pièces par Alpha Condé et ses alliés/militants institutionnels (la CENI, la cour constitutionnelle, l'assemblée nationale...). Il est temps d'agir. Des instruments de prévention existent et il faut anticiper par l'envoi d'une mission à Conakry pour rappeler à Alpha Condé la Charte africaine de la démocratie, de la gouvernance et des élections adoptée le 30 janvier 2007 à Addis Abeba, ratifiée par la Guinée. L'article 23 de la Charte énonce clairement « les États parties conviennent que l'utilisation, entre autres des moyens ci-après pour accéder ou se maintenir au pouvoir constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement et est passible de sanctions appropriées de la part de l'Union: [.] – Tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui portent atteinte aux principes de l'alternance démocratique. »

Le principe de non-ingérence ne s'applique plus dans ce cas. N'attendez pas davantage sous prétexte que Alpha Condé ne s'est pas explicitement prononcé sur ses intentions d'instrumentaliser la constitution par le moyen de contournement déjà connu qui est la proposition d'une nouvelle constitution.

Toutes les institutions internationales présentes en Guinée ont des outils de monitoring pour suivre et évaluer les signes évidents d'une grave crise politique en gestation.

Ce projet de 3ème mandat (nouvelle constitution) ne passera pas et l'entêtement de Alpha Condé risque de plonger la Guinée dans une instabilité politique sans précédent avec ses corollaires de violences (une tradition politique en Guinée).

Chronique : Tibor Nagy le chapelet qu'on égrène pour maudire Mike Pompeo

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Le sous secrétaire d'état américain chargé des Affaires africaines Tibor Nagy est la superstar, le champion, le messie trouvé pour certifier le tourisme présidentiel aux États-Unis

de Alpha Condé.

En exprimant sa surprise surtout son étonnement de voir des militants de la mouvance massés derrière ses fenêtres pour applaudir Alpha Condé, Tibor Nagy a rendu sans



Tibor Nagy  @AsstSecStateAF · Sep 14

Had a good discussion with President Condé and U.S. trade representatives on opportunities for U.S. business and investment in Guinea. These conversations will be important to establish future engagements in all areas of our bilateral relationship with [#Guinea](#)



 6

 14

 80



le vouloir un immense service aux supporters de Alpha Condé après les méchancetés de rappel démocratique de Mike Pompeo qui ont douché leurs espoirs. Il faut comprendre et décrypter l'étonnement de Tibor Nagy. Il a voulu dire que tous les présidents africains qui ont défilé dans ses bureaux ne se sont pas donnés autant de mal pour mobiliser des partisans derrière ses fenêtres. Sa surprise était grande et sa gêne était perceptible. Il a mesuré combien de fois Alpha Condé est prêt à forcer le bouchon du populisme pour séduire les américains. Face à cette initiative qui dénote le désespoir de son hôte après la gifle Mike Pompeo, Tibor Nagy a joué à la diplomatie de l'encensement, qui est plutôt un appel à la sagesse en comblant son hôte de louanges, une démarche très appréciée par les présidents africains.

Il faut rappeler que le même Tibor Nagy

lors de sa visite à Yaoundé au mois de mars dernier avait tenu un discours similaire qui avait suscité des vives réactions sur les réseaux sociaux au Cameroun. Il avait souligné « la sagesse » de Paul Biya, qu'il estime être « un homme d'État exceptionnel ».

Chronique : Le balai politique indispensable

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Le dénominateur commun de tous les partis politiques et individus politiques qui veulent aller aux consultations chez Kassory Fofana : ils ont tous quelques suiveurs en attendant d'avoir des militants, une omniprésence dans les médias (réseaux sociaux) pour exister, une ligne politique hybride (parfois sans) pour faciliter le basculement saisonnier (les périodes des récoltes le plus souvent).

Peut-être qu'il est temps de conseiller les partis politiques guinéens de privilégier les coalitions/alliances politiques/électorales/parlementaires à la place des regroupements hybrides et inefficaces comme « Opposition Républicaine ». En procédant par une ouverture laxiste des adhésions et en privilégiant le nombre de partis adhérents aux convictions réelles des leaders, aux convergences d'objectifs et de valeurs, chaque retrait de partis, mêmes les plus insignifiants (mais médiatiquement bruyants), contribue à la fragilisation du groupe.

Quand vous offrez une tribune, une domiciliation à des girouettes politiques, ne soyez pas surpris de leur instabilité de mouvement.

Les grands partis politiques doivent reprendre l'initiative et éviter d'être parasité par des minuscules partis au positionnement politique douteux.

Sékou Chérif Diallo

Chronique : les plaisantins vous ressortiront la formule « la Guinée est un État souverain »

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Après la prise de position du gouvernement américain en faveur « des transitions de pouvoir régulières et démocratiques, qui créeront des conditions de plus de responsabilités, et de développement d'institutions plus solides et moins entachées de corruption », les plaisantins de la mangeoire qui réclament un troisième dessert savent pertinemment que cette tentative de mise à mort de la démocratie embryonnaire guinéenne est une

mission imposs...



Secretary Pompeo @SecPompeo · Sep 14

Welcomed Guinean President Alpha Condé to @StateDept today. We discussed Guinea's upcoming elections & I reiterated the critical need for regular, democratic transitions of power for a thriving democracy. We look forward to working together to advance our strong relationship.



229 445 1.6K

Mais ils se disent, c'est la Guinée, un pays d'exception négative où il suffit d'acheter des consciences et le tour est joué. Ceux qui sont au pouvoir, ce cercle hybride restreint autour de Alpha Condé, les plus mauvais de l'ère Lansana Conté recyclés, quelques caciques du RPG qui ont peur de retourner dans leur anonymat habituel et une horde de « diaspouris » (fils/filles de...) prête à toutes les manœuvres pour s'enrichir et entretenir cette logique de « destin » trafiqué.

Sans rancune. Mais, après avoir bénéficié de grandes formations à l'extérieur avec l'argent public, le sens de la redevabilité envers ce peuple meurtri devrait inspiré leurs actions sur le terrain et non de se ranger du côté des oppresseurs. Bref, revenons à nos plaisantins autoproclamés communicants, courtisans engagés ou ceux en quête de repérage (qu'ils sachent que la communication est avant tout un métier et l'enfumage comme à l'époque où la RTG était la seule source de désinformation est aujourd'hui impossible). Brandir l'étendard de la souveraineté quand ça nous arrange, restez tranquille ! la Guinée est indépendante et son statut officiel est connu, donc inutile de continuer ce bavardage digne des années 60. Mais sachez bien que la démocratie est un principe

universel et il faut être une puissance économique comme la Chine ou l'Arabie Saoudite pour survivre sans et être perçue comme « dictature acceptable » pour son marché et ses pétrodollars. Un pays qui célèbre la réception de dons insignifiants (quelques ordinateurs ou motos pour des directions nationales...) ou qui présente des budgets ministériels dont plus de la moitié nécessite la mobilisation des financements extérieurs, ne me dites pas que ce pays maîtrise son destin. Quand la production est sans valeur ajoutée (la bauxite) et la mobilisation des ressources internes est faible, le pays est soumis aux agendas des partenaires extérieurs. Les biberonnés à la soupe de Sékou Touré rétorqueront sans doute en me citant quelques passages des volumineux tomes de l'homme du 28 septembre 1958. Laissons cette histoire car elle ne changera pas et occupons-nous du présent et du futur.

Vous ne pouvez pas vendre la destination Guinée pour les affaires aux entreprises américaines et ignorer les injonctions politiques de démocratie des autorités américaines. Je répète, la Guinée n'est pas la Chine ou l'Arabie saoudite et les guinéens défendront leur constitution (même celle signée par un putschiste et adoptée par un CNT car tous les partis politiques y compris le RPG et la présidente du CNT étaient tous favorables à ce mode d'adoption pour écourter la transition militaire. À un an de la fin d'un dernier mandat, l'opportunité d'une nouvelle constitution ne se justifie pas).

Alpha Condé a deux choix : retirer son projet de 3ème mandat (nouvelle constitution) et désigner son dauphin (futur candidat du RPG) ou continuer l'entêtement avec ses corolaires d'instabilité, de défiance populaire, de suspension de financements extérieurs, d'isolement. Il n'y a pas d'autres alternatives.

Sékou Chérif Diallo

Chronique: Kassory Fofana, sa liste d'invités ou comment rendre minoritaire une majorité

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



J'espère que vous vous rappelez des banderoles du RPG Arc-en-ciel entre les deux tours de la présidentielle de 2010. On y voyait sur une carte de la Guinée, une mosaïque de visages avec une inscription « plus de 150 partis politiques et associations soutiennent le candidat Alpha Condé ». Vous me direz qu'il n'y'a rien de manipulateur (certes, normal pour un parti politique) sur ces banderoles. Je vous explique. Le contexte politique guinéen vu de l'extérieur est injustement présenté comme l'opposition entre deux groupes politiques que certains esprits ont rajouté un dénominateur ethnique. Ce qui est évidemment une fausse lecture. Mais, cette lecture biaisée de la réalité, avait fait le bonheur de Alpha Condé et il compte recycler la recette pour s'octroyer un 3ème mandat. Le fait d'afficher à l'époque ce nombre de partis politiques et associations, qui, de l'extérieur peut impressionner, donnait l'impression que le mouvement de soutien est national donc représentatif de la majorité des guinéens même si dans la réalité, c'est de l'enfumage. Mais c'est l'impression renvoyée qui importe. La liste des invités de Kassory Fofana obéit à

cette logique. Mélanger les grands partis politiques (pour légitimer la démarche) aux partis ou individus qui n'ont d'existence que dans les médias (des commentateurs politiques) mais qui sont des Alpha compatibles (pour jouer aux trouble-fêtes espérés) ou encore de procéder à des exclusions pour certains Alpha non compatibles. Les institutions républicaines sont acquises, les nombreuses organisations de la société civilo-politique sont favorables à ce projet, les religieux donneront une caution morale avec des déclarations d'apaisement et non d'opposition, les syndicats n'ont rien à faire ici, mais ils peuvent être importants pour le décompte final des pour et contre. L'objectif est d'arriver à la conclusion suivante : aux termes de larges consultations avec tous les acteurs politiques et sociaux, la majorité qui se dégage est en faveur de la nécessité d'une nouvelle constitution qui sera soumise à un referendum ou par la voie parlementaire à la tchadienne (la récente et curieuse sortie du président de la CENI où tout serait prêt à leur niveau). Donner une caution démocratique à la démarche, telle est la dernière recette des promoteurs du 3ème mandat. Je répète une fois encore : c'est un petit groupe, minoritaire, un système politique fragile géré par des amateurs. Leur seul salut vient de la division que ce groupe sème entre les guinéens.

Sékou Chérif Diallo

**Chronique: Alpha Condé
présente les conclusions de**

La mission de Kassory Fofana

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Alpha Condé, Dieu et le peuple. Dans cette vidéo, l'ancien opposant historique, ancien prisonnier politique qui a eu le soutien du monde entier pour sa libération, devenu président en 2010, aujourd'hui âgé de 83 ans compte entamer une nouvelle carrière de dictateur. Une tristesse et un gâchis énorme. Il avait toutes les chances de rentrer dans l'histoire politique de l'Afrique par la grande porte.

<https://www.facebook.com/sekoucherif.diallo/videos/10215652072800318/>

Après avoir confié à son premier ministre d'engager des consultations avec les acteurs politiques et sociaux du pays, Alpha Condé annonce lui-même les conclusions de ces consultations : Dieu et le peuple. Cette croyance religieuse et surtout populaire chez nous qui sous-tend la philosophie selon laquelle c'est Dieu qui donne le pouvoir a encore des longs jours devant elle, surtout chez les dictateurs ou aspirants dictateurs. En attendant, rappelons toutefois, qu'en démocratie des règles existent, des échéances sont connues, des démarches sont définies, loin des considérations d'un déterminisme religieux insaisissable pour le commun des mortels. Concernant le "peuple", c'est le fourre-tout manipulable à dessein. Ils parlent tous au nom du peuple, ils mettent tout sur le dos du peuple, ils agissent tous au détriment du peuple. Il est où ce peuple imaginaire ?

Les règles du jeu démocratique sont claires : après deux mandats présidentiels, on quitte pour laisser la place à un

autre. Ceux qui pensent qu'on s'oppose à ce projet de 3ème pour simplement permettre à un opposant de venir au pouvoir se trompent. La question de savoir qui remplacera Alpha Condé en 2020 ne se pose pas actuellement, commençons d'abord par respecter les règles du jeu en sauvant cette démocratie embryonnaire. S'accorder sur l'inviolabilité des règles du jeu démocratique, constitue la première étape. Ensuite, les joueurs politiques (actuels ou nouveaux) entameront leur match politique dans la sérénité avec un arbitre électoral neutre (un autre défi à relever).

La lutte doit être menée sur le plan du développement désormais et non revenir constamment sur les règles du jeu démocratique. Les indicateurs de développement humain dans ce pays sont alarmants et la Guinée a besoin de stabilité politique pour penser de façon intelligente son développement. Il ne sert à rien d'opposer les uns aux autres, cette façon de faire de la politique est improductive. Entamons dans la sérénité notre première alternance politique pacifique en 2020 après plus de 60 ans d'indépendance. Le plus dur est le premier pas, le reste du chemin sera plus facile.

Sékou Chérif Diallo